



Numéro 128 - 4^{ème} Trimestre 2018 - Bulletin Municipal d'Information



TUN



Le Trait
d'Union
Nivolésien

www.nivolas-vermelle.fr



Blocs notes

Horaires de la Poste

Lundi, mardi et vendredi : 9h-12h - 14h-18h

Jeudi : 9h-12h - 14h15-18h

levée du courrier : 15 h

Mercredi : 9h -12h

levée du courrier : 11h30

Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h

mercredi : 14h - 18h

jeudi : 16h - 18h

samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h

Chaque 1^{er} samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

CAPI - SEMIDAO

810, rue du Vernay © 04.74.96.32.20

Nivolas-Vermelle - Bureaux ouverts au public

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPI

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02

A votre service

Médecine Générale :

Dr Pascale Pillier Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

Infirmières :

Véronique Bayada

Véronique Fiel 330, rue de l'Hotel de ville tél 04 74 27 93 74

Véronique Reynaud

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Philippe Kieffer L'Emeraude 3016 Route Nationale 85 tél 04 74 27 91 08

Marie-Thérèse Resseguier le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25

Simone Fernandes le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécard Allée Gabriel Pellet tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 06 31 47 63 47

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale, tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Opticien :

Véronique Flamant-Durand Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

Sommaire

Editorial.....	P. 3
Mot du maire.....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux.....	P. 4 à 7
La chronique de Guy Hyver.....	P. 8 à 9
Informations municipales.....	P. 11 à 13
La vie locale.....	P. 14 à 19
La vie culturelle.....	P. 20 à 23
La vie sportive.....	P. 24 à 30
Du côté des écoles.....	P. 31 à 32

Cake aux pommes et aux pruneaux

Les ingrédients :

3 œufs, 150 g de sucre semoule, 100 g de farine, 1 sachet de levure, 125g de beurre, 6 pommes, 10 pruneaux, 1 pincée de sel.

- Préchauffez le four à 180°
- Epluchez les pommes et les coupez en petits dés, ajoutez les pruneaux dénoyautés et coupé en 2.
- Cassez les œufs. Versez le sucre et fouettez pour faire blanchir le mélange. Ajoutez la farine, la

levure et le beurre fondu.

- Incorporez les pommes et les pruneaux.
- Beurrez et farinez un moule à cake. Remplissez avec la préparation.
- Mettez au four pendant 45 minutes.



Préparation des colis des anciens



Pour recevoir régulièrement par email une lettre d'information (Newsletter) concernant l'actualité de votre commune, inscrivez-vous en indiquant votre adresse email:

.....@.....

Fiche renseignée à retourner à la mairie, ou à envoyer en numérique (scan, photo) par email à:

mairie.nivolasvermelle@wanadoo.fr

Vous pouvez également vous inscrire directement sur lien:

http://eepurl.com/cL5xd5

ou à partir du site internet de la commune:

www.nivolas-vermelle.fr, rubrique "vie pratique"

Le Mot du Maire

Courant novembre, les maires se sont réunis en Congrès à Paris et chacun a pu voir quelles étaient les difficultés auxquelles sont confrontées toutes les communes et toutes les intercommunalités quelles que soient leurs tailles : des ressources en diminution régulière avec des besoins de la population qui eux, ne vont pas en diminuant.

Les maires sont même saisis de demandes de plus en plus nombreuses d'aides ponctuelles adressées au CCAS par des assistantes sociales pour sortir de l'impasse des familles qui ne peuvent plus faire face à des dépenses courantes.

De plus, une menace plane désormais sur les budgets, c'est la disparition de la Taxe d'Habitation dont le Président annonce qu'elle sera compensée à l'euro près, mais comme les Maires ont déjà été échaudés par la suppression de la Taxe Professionnelle par Nicolas Sarkozy, qui devait également être compensée à l'euro près, mais qui ne l'a pas été et dont la compensation disparaît pratiquement complètement dans le budget 2019, ils ont sans doute quelques raisons de se montrer vigilants.

Pour la commune, le budget sera encore plus tendu en 2019, car la dotation de l'Etat (DGF Dotation Globale de Fonctionnement) sera encore en diminution de l'ordre de 20 000€ du fait de l'écrêtement. Entre 2014 et 2019, la dotation aura ainsi été amputée de 70%. Comment faire, au moment où il faut ouvrir une nouvelle classe, où il faut répondre aux besoins des clubs sportifs qui sont nécessaires à la vie de tous et au bon développement de la jeunesse ?

Les maires ont aujourd'hui le sentiment de se retrouver dans la même situation que les gilets jaunes qui ne comprennent pas qu'un travail ou une retraite ne permettent plus de vivre dignement. On nous dit qu'il n'y a plus d'argent public, mais quand on sait que des grands groupes comme Total ou comme Amazon ne paient pratiquement pas d'impôt, car leurs profits transitent par des paradis fiscaux, on pourrait faire rentrer 100 milliards supplémentaires, soit l'équivalent du déficit total de l'Etat. De même, est-il efficace de verser 40 milliards au titre du

CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) à des grands groupes qui suppriment des emplois ou qui les délocalisent dans des pays où la main d'œuvre est moins chère. Toutes ces inégalités, l'ensemble de la population en est de plus en plus informée et elle n'accepte plus des restrictions pour gonfler cette bulle financière.

Je crois que chacun du coup, peut comprendre la colère des maires qui sont les élus les plus proches des besoins de la population.

Le trimestre dernier, je vous avais expliqué que la commune préparait une modification de certaines adresses afin que chaque maison, chaque montée dans un immeuble collectif soit affectée d'un nom de rue et d'un numéro. Ce travail est désormais terminé. 20 nouvelles voies ont été dénommées, les numérotations non conformes ont été reprises, en tout, 340 adresses ont été modifiées, c'est beaucoup, mais cela ne représente que 22% des adresses de la commune, ce qui veut dire que notre plan de voiries n'était pas si mal que cela. La Poste nous a aidé à faire le diagnostic, puis le travail de changement des adresses a été mené en interne par les élus et les employés communaux. Aujourd'hui, les nouvelles adresses ont été transmises au Service National de l'Adresse (SNA), à la Poste, au Service du Cadastre qui mettront un certain temps pour mettre à jour leurs bases de données. Les panneaux des voies qui changent de nom ont été posés. On sait que cela vous impose également d'avertir les différents services pour modifier vos adresses, nous le regrettons, mais il n'y a pas d'autre solution. En ce qui concerne les modifications de vos cartes grises, cela est fait sur le site ants.fr qui vous adresse une vignette à coller sur la carte grise. Enfin nous effectuerons les modifications pour les cartes électorales. Il va de soi que nous établirons, à la demande, d'autres attestations d'adresses pour ceux qui en auraient besoin. Cela permettra l'arrivée de la fibre annoncée pour mi 2019.

Au seuil d'une nouvelle année, je vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes et une bonne année 2019.

Michel Rival

Editorial

Avec les événements de cette fin d'année, sur les plateaux de télévision, à la radio ou encore dans les journaux, les commentateurs polémiquent pour donner un nom à ce qui se passe dans nos rues... Que penser de ces événements ?

Les propositions sont nombreuses : agitation, manifestation, colère, émeute, révolte, révolution, insurrection

Pour essayer d'y voir plus clair, voici quelques définitions tirées du Petit Robert :

Agitation : Mécontentement politique ou social.

Manifestation : réunion publique, défilé organisé pour manifester une opinion ou une volonté.

Colère : violent mécontentement accompagné d'agressivité.

Emeute : Soulèvement populaire, généralement spontané et non organisé.

Révolte : Action violente par laquelle un groupe se révolte contre l'autorité politique, la règle sociale.

Révolution : Changement très important dans la société, dans l'histoire. Ensemble des événements historiques qui ont lieu lorsqu'un groupe renverse le régime en place et que des changements profonds se produisent dans la société.

Insurrection : soulèvement qui vise à renverser le pouvoir établi.

Si le mouvement et ses protagonistes sont disparates, quand on écoute, il reste un point commun un sentiment d'abandon par les élites. L'Histoire s'écrit en ce moment, c'est le temps qui nous dira ce qu'est réellement ce mouvement...

Rappelons-nous cette célèbre citation : « **Mais c'est une révolte ? - Non, Sire, c'est une révolution !** »

C'est l'appel à la lucidité que le duc de LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT, grand maître de la garde-robe, adresse à Louis XVI qui minimise les événements de la veille, un certain 14 juillet.

En attendant, il est fort probable que si le mouvement des gilets jaunes doit durer, il sera touché par la trêve des confiseurs....

Je vous souhaite des fêtes de fin d'année bonnes et chaleureuses et une très bonne année 2019..

Graziella Bertola-Boudinaud

**Le Maire et le conseil municipal
présenteront leurs vœux aux nivolésiens**

Vendredi 4 janvier 18h30 à la salle des fêtes

Débat sur le PADD : Discussion à partir du Plan d'Aménagement et de Développement Durable préparé par l'urbaniste et du

compte-rendu de la réunion du groupe de travail du PLU.

Modification noms de rue : Propositions suivantes après discussion avec ceux qui ont fait des propositions de modifications

Ancienne dénomination	Dénomination proposée	Origine de la voie	Fin de la voie	remarque
Avenue des Mûriers	Chemin de la Poudrière	RD 1085 rond-point	Rue du Lac	Suppression de l'Ae des Mûriers
Rue des paires de Ruffieu	Rue des Prairies	RD 1085 rond-point		Double avec Ae de Ruffieu
Rue de Vermelle	Montée Saint-Romain	Carrefour chemin de Pillot	Impasse des Collonges	Premier nom de l'église de Vermelle
Vie de Ruy	Chemin de Ruy	Rue des Prairies		Vie non admis
Résidence des Cèdres	Allée des Cèdres	Rue du Vernay		Résidence non admis
Clos Jayet	Allée du Clos Jayet	RD 1085		Clos non admis
Résidence du Vert-Château	Allée du Domaine du Vert-Château	Route de Sérézin		Domaine non admis
56 impasse des Lilas	Allée des Altéas	Impasse des Lilas		
Les 8 maisons de Pluralis	Allée Pierre Badin (Résistant)	Chemin du Canal		Les 8 maisons ont le même numéro
Les 8 maisons du Petit Loup	Allée Pierre Peyret (Résistant)	Chemin du petit loup		Les 8 maisons ont le même numéro
Les trois maisons du petit loup	Allée Eugène Fabris (Résistant)	Allée Pierre Peyret		Les 3 maisons ont le même numéro
4 logements en deux maisons	Allée Aimé Morel (Résistant)	Chemin du petit loup		Le 4 logements ont le même numéro
Accès de la cité A	Allée Schwarzenbach	Rue de Boussieu		Les autres montées restent rue de Boussieu
Accès de la cité B	Allée des Ecouges	Rue de Boussieu		La majorité des montées
338, rue des Plattières	Allée Marie Laurencin	Rue des Plattières		16 logements au même numéro
1876 RD 1085	Allée Simone de Beauvoir	RD 1085		2 maisons au même numéro

Les nouvelles dénominations de rues sont adoptées à l'unanimité.

Point sur la rentrée scolaire : Une sixième classe a été ouverte à l'école primaire, elle permet d'avoir des effectifs réduits dans les classes. 109 enfants ont débuté au restaurant scolaire.

Résiliation du PEDT : La Directrice des Services de l'Education Nationale ayant validé les nouveaux horaires, elle a résilié la convention relative au PEDT à compter du 1er septembre 2018. L'Etat cessera sa participation à compter de cette date. Deux associations le Basket et l'Alep Arts et Culture ont avancé leurs activités et prennent les enfants en charge directement à la garderie.

Décision Modificative : Il apparait que pour faire face aux investissements prévus d'ici la fin de l'année, il convient de prendre une décision modificative :

Diminution de l'opération 109 (divers matériels) de 15 000€

Augmentation de l'opération 104 (voiries diverses) de 5 000€ (Achat grange Longobardi, début d'inscription du renforcement électrique pour le lotissement de Boussieu)

Augmentation de l'opération 108 (divers bâtiments) de 10 000€, pour les travaux d'isolations prévus au bâtiment Mairie et Salle Savary) (unanimité)

Travaux de rénovation énergétique du bâtiment école-mairie et de la salle Georges Savary : L'Etat a accordé une subvention de 7 816,00€ au titre du FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local)

pour ces travaux suite au rapport établi par le Conseil en Energie Partagée de la CAPI. Deux devis ont été demandés pour l'isolation des combles et le changement des menuiseries extérieures. A l'unanimité, le conseil Municipal décide de retenir :

Pour l'isolation des combles du bâtiment Mairie : Denis Franco pour un montant de 5916,40€ HT, en lui demandant éventuellement une variante en laine de roche soufflée, et pour la Salle Georges Savary, Bruno Dumoulin, pour un montant de 4 780,00€ HT

Pour le changement des menuiseries extérieures du bâtiment mairie : les COPO de l' Hien pour un montant de 9084,00€ HT et pour la Salle Savary, L'entreprise Vernay pour un montant de 11 486,00€ HT.

Conteneurs enterrés : Décision par 14 voix pour, 2 contre et 1 abstention de se positionner auprès du SMND, pour la réalisation d'un point d'apport volontaire enterré comportant quatre conteneurs de tri (1 verre, 2 emballages, 1 journaux magazines) rue Jean Moulin.

Plan de financement de l'installation de la borne de recharge pour véhicules électriques : Le coût total d'installation de la borne IRVE se monte à 14 904,77€ HT. Le SEDI prenant en charge 70% de l'installation, il reste 30% à la charge de la commune soit 4 471,43€ HT. Par 6 voix pour, 3 contre et 8 abstentions, le Conseil Municipal décide d'accepter le plan de financement proposé par le SEDI.

Création d'un poste d'Ingénieur : Le responsable des Services Techniques a été admis au grade d'Ingénieur Territorial. Le titulaire est à un peu plus d'un an de la retraite. Décision unanime de créer le poste d'Ingénieur Territorial et de supprimer le poste de Technicien Principal

Avenant n° 3 AMPLIVIA : Décision unanime d'accepter l'avenant numéro 3 au contrat de fourniture de réseau haut débit pour les écoles dans le cadre du groupement de commandes AMPLIVIA 2016. L'avenant n'a pas d'incidence financière sur le marché.

Avenant n°5 pour la participation de la commune au Centre médico scolaire : montant 2017 : 0,56€ x 211 élèves = 118,16€. (unanimité)

Marché à Procédure adaptée pour la Construction de la Salle d'Arts Martiaux par extension du Gymnase : Lot 1 : terrassement gros œuvre, entreprise Fuzier, 49 029,92€ HT, Lot 2 : Charpente métallique, entreprise Rolland, 61 239,00€ HT, Lot 3 : couverture étanchéité, Noir étanchéité, 119 241,19€ HT, Lot 4 : Menuiseries extérieur aluminium, entreprise Rolland, 18 584,00€ HT, lot 5 : cloisons, sols souples finitions, entreprise DIC, 29 952,90€ HT, Lot 6 : Equipements sportifs, Nouansports, 9 115,00€ HT, lot 7 : Chauffage, ventilation, Entreprise Declics, 18 608,00, Lot 8 : électricité, courants faibles, entreprise JeanJean, 8 694,55.

Conseil Municipal : séance 10 septembre 2018 (suite)

Déclarations préalables :

Mathieu Marmonier : parcelle AD 84 en zone Ua au PLU, violet Bc2 au PPR, pour changement de fenêtres et diverses transformations 199 route de Sérézin.

Eric Garrot : parcelles AB 338 et 339, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 et blanc au PPR, pour division de la parcelle 112 impasse des violettes.

Erwann Moreau : parcelle AB 104, en zone Ua au PLU, bleu Bi' et Bc au PPR, modification d'ouverture pour création d'une porte fenêtre 131, Avenue de Ruffieu

Grégory Parzy : parcelle AC 413 en zone Ub au PLU, bleu Bg1 et blanc au PPR, pour construction d'un auvent terrasse accolé à la maison, 27 impasse des sapins

Anne-Sophie Clerc-Dunuc : parcelle AC 347 en zone Ub au PLU, bleu Bg1 Bv au PPR, pour transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre, 404, rue des Châtaigniers.

Mickelange Conduite : parcelle AE 451 en zone Ua au PLU, pour pose d'une enseigne, 5 avenue du Square.

SCI Elijo : parcelle B 276, en zone Ui au PLU,

pour création d'une mezzanine éclairée par un chassis en façade est et 2 lanterneaux 379, rue du lac.

Henri Argoud : parcelle B 274, en zone Ub au PLU, pour division de la parcelle 56 Impasse des Lilas.

Pascal Duval : parcelle AC 459, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 et rouge RC au PPR, pour construction d'un abri de jardin 101 Impasse des Chaumes.

Valérie Betka : parcelle AE 333, en zone Ua au PLU, violet BCI au PPR et Blanc pour réfection d'une toiture 128, rue de l'Hôtel de Ville.

Permis de construire :

Sanfratello Immobilier : parcelles AH 125, 126 et 156, en zone Ua au PLU, Bleu Bg1, Rouge RC et blanc au PPR, pour transfert d'un permis valant division de deux maisons individuelles, 3718 RD 1085.

STLS (Yvan Michel Ray) : parcelle AC 448, en zone AUi au PLU, Blanc et Rouge RC au PPR, pour permis modificatif d'une construction dans la ZAE du Vernay

SCCV (Les villas nola) : parcelles AD 146, 147

et 148 en zone Ub au PLU, pour permis modificatif sur la répartition des typologies de logements, 2371, RD 1085

CAPI (Jean Papadopulo) : parcelle AC 424 en zone Ui et N au PLU, Blanc, bleu Bc et Rouge RC au PPR, pour transformation d'un local d'activité existant afin d'installer la base Est de la CAPI, 1553 RD 1085.

Mustafa Altunok : parcelle AB 54, en zone N et AUbOA3 pour construction de deux maisons individuelles, 703 rue des Platières. SCI FLAM (Lydie Genin) : parcelle AC 448, en zone AUi au PLU, blanc et rouge RC au PPR, pour construction d'un bâtiment d'activités, rue Jean-Jacques Rousseau

Fortunato Belcastro : en zone AUi au PLU, blanc et rouge RCs au PPR, pour construction d'un entrepôt avec logement de fonction, rue Jean-Jacques Rousseau.

Autorisation de travaux :

CAPI : Parcelle AC 424, en zone Ui au PLU, pour transformation de locaux industriels en bureaux, logistique et stockage, 1553, RD 1085

Conseil Municipal : séance du 4 Octobre 2018

Information sur les offres des entreprises retenues pour la construction du DOJO :

Alain Lelièvre architecte, maître d'œuvre de la construction a procédé à la vérification des offres. Toutes les offres sont validées au montant vu au dernier Conseil Municipal soit : Lot 1, Terrassement gros œuvre : Fuzier Lambert : 49 029,92€ HT soit 58 835,90€ TTC, Lot 2, Charpente métallique : Métallerie Rolland : 61 239,00€ HT soit 73 486,80€ TTC, lot 3, Couverture, étanchéité, bardage, zinguerie : Noir étanchéité : 112 066,13€ HT soit 134 479,35€ TTC, lot 4, Menuiseries extérieures alu, métallerie : Métallerie Rolland : 18 584,00€ HT soit 22 380,80€ TTC, Lot 5, Cloisons, finitions plafonds, menuiseries intérieur bois, carrelage, sols souples : D.I.C SAS 29 952,90€ HT soit 35 943,48€ TTC, Lot 6, Equipements sportifs : Nouansport : 9 115,00€ HT soit 10 938,84€ TTC, lot 7, Chauffage, ventilation : SARL Declics : 18 608,00€ HT soit 22 239,60€ TTC, lot 8, Electricité courants faibles : SAS Jeanjean : 8 694,55€ HT soit 10 433,46€ TTC.

Soit un total de 368 738,23€ TTC.

Rappel des subventions obtenues : Etat - DETR : 58 820,00€, Région - Contrat Ambition Région : 69 000€, Département Isère (Programme 2021) : 64 760€, Total de subventions 192 580,00€

Elaboration d'un nouveau PEDT : Suite au retour à la semaine de quatre jours, la DSDEN a dénoncé le 1er PEDT. Celui-ci avait permis une réflexion intéressante avec les associations et clubs sportifs des communes. Indépendamment du plan mercredi où la commune avait annoncé qu'elle ne s'engagerait pas, il est possible de remettre en place une réflexion avec les enseignants, les parents élus et les associations afin d'élaborer un PEDT. Décision, à l'unanimité de consulter les autres communes signataires afin de savoir lesquelles seraient volontaires pour élaborer un PEDT intercommunal sinon, travail sur un projet communal.

Suite du débat sur le PADD : Le compte-rendu est adopté avec deux modifications. Réaffirmer le soutien aux transports collectifs et la mise en place de structures de covoiturage, parkings, dispositifs logiciels de mise en relation et mener une réflexion sur l'accueil des personnes âgées dépendantes.

Information sur le groupement d'achat d'électricité avec le SEDI : La commune a participé au groupement d'achat mis en place par le SEDI pour la fourniture d'électricité dans les bâtiments avec un contrat jaune. Le SEDI nous informe que l'attribution est

faite à EDF pour un prix en augmentation de 7,2% par rapport au précédent marché (auquel la commune n'avait pas participé). Cela aura un impact moyen de 2,5%. Pour mémoire, depuis l'attribution du marché, le tarif régulé a augmenté de 13%.

Dénomination des rues et reprise de la numérotation : Les panneaux de rues sont en commande. Ils seront installés courant octobre. 330 courriers individuels ont été déposés dans les boîtes à lettres des particuliers et des entreprises qui changent d'adresse. Les retours des personnes concernées ont permis de procéder à une vingtaine d'ajustements. Ces nouvelles dénominations sont envoyées au SNA (Service National de l'Adressage), à la Poste, au Cadastre, à l'IGN et à la SEMIDAO pour modifier leur listing afin que tout soit prêt pour le 1er novembre. Une remarque est faite sur les cartes électorales dont les adresses ne pourront pas être modifiées, car l'Etat procède à la mise en place du REU (Répertoire électoral unique) tenu par l'INSEE, qui refuse toute modification, tant que le Répertoire n'est pas opérationnel.

Dénomination d'une nouvelle voirie : Il s'agit de dénommer la voirie du nouveau lotissement qui sera construit au Bas-Nivolais.

Conseil Municipal : séance du 4 Octobre 2018 (suite)

La proposition de dénommer la rue «Rue Villa-Nola» du nom du lotissement est rejetée par 6 voix contre, 3 pour et 6 abstentions. La proposition de dénommer la rue «Rue Lucie Aubrac» est adoptée à l'unanimité.

Visite du Président de la CAPI dans la commune : la date du 29 novembre à 19h00 est retenue.

Situation du bureau de Poste : La responsable de la Poste a informé le Maire que la fréquentation de la Poste est en diminution continue. Elle propose un partenariat, soit avec la commune pour mettre en place une agence postale communale (solution refusée, car la commune n'est pas à même de mettre un poste à disposition), soit un relais poste chez un voire deux commerçants du Village. Le Conseil Municipal estime que pour le

moment, la Poste connaît encore une fréquentation importante, même si celle-ci est en diminution et ne souhaite pas, pour le moment la mise en place d'une solution de remplacement. Il faut être conscient que la Poste risque de diminuer les horaires d'ouverture, pour les ajuster à la fréquentation.

Cabinet Médical : Le cabinet médical était intégré à la Maison Médicale l'Emeraude qui n'existe plus puisque la majorité des participants a trouvé des solutions extérieures. Le Conseil Municipal pense qu'il faut explorer toutes les solutions afin de conserver un cabinet médical pouvant accueillir deux médecins sur la commune.

Convention avec la Fraternelle : Décision unanime de reconduire la convention annuelle avec la Fraternelle pour l'intervention de moniteurs d'Education Physique pendant six heures (Une heure par classe) sur la

base de 31,00€ de l'heure+ les frais de déplacement sur la base de 0,35€ du Km.

Gravillonnage des rues : Chaque année un entretien des voiries est effectué pour éviter de les laisser se dégrader. Il s'agit d'une émulsion pour recouvrir les fissures sur laquelle sont projetés des graviers. Les voitures en roulant font rentrer et chassent ces graviers. L'excédent sera balayé à terme.

Panneaux de Basket du city-stade : Ces panneaux ont été cassés par des personnes mal intentionnées qui montent sur la structure. Il est rappelé, par un affichage sur le city stade, qu'il est interdit de monter sur la structure. D'autre part, la casse va entraîner des frais de réparation.

Accès des deux ans à l'école maternelle en cours d'année : les classes étant chargées, il n'est pas possible de proposer des rentrées en cours d'année.

Conseil Municipal : séance du 5 Novembre 2018



Demande du lotissement des Pergolas de classement de la voirie dans le domaine public : Jusqu'à ce jour, le Conseil Municipal a accepté le classement dans le domaine public des voiries de lotissement à condition qu'elles soient en bon état et qu'elles remplissent les conditions d'accès aux véhicules de déneigement. Actuellement cette voirie est en bon état. Toutefois, il ne sera pas possible de la déneiger, car on ne peut pas manœuvrer dans la voie qui est en impasse. Par 16 voix contre et 1 abstention, le Conseil Municipal n'accepte pas le classement de la voirie dans le domaine public.

Décision Modificative n° 2 : Baisse de l'autorisation de dépenses de 500€ du compte 2031 (Frais d'études), inscrits pour l'étude des seuils de l'Agny (qui ne sera pas mobilisée intégralement sur l'année 2018). Inscription d'une nouvelle ligne de 500€ au compte 266 pour participation en capital (achat d'une action « collectivité » à Nid d'Energies). (Unanimité).

Décision modificative n° 3 : Les travaux pour lutter contre le ruissellement à Plan Bourgoin ayant fait l'objet d'une étude en 2016 vont avoir lieu avant la fin de l'année. Le montant de frais d'études payés alors (7 380.60€) doit être intégré aux travaux eux-mêmes. Pour ce faire une écriture doit être passée entre le compte 2031 (7 380,60€ de frais d'étude) et le compte 2318 –

opération 105 Travaux hydrauliques, (chapitre 041 – écriture d'ordre). (Unanimité)

Remplacement des panneaux de basket du City-stade : les panneaux de basket ont été cassés, vraisemblablement par des coups de ballons de ceux qui jouent au foot. Un devis a été demandé à Agorespace qui propose un devis de 800€ pour la fourniture des deux panneaux identiques aux panneaux existants. Une solution alternative a été recherchée. La solution de GES-Casal Sport, pour un panneau en PEHD à 269,00€ TTC l'un, est retenue à l'unanimité. Un panneau sera apposé pour indiquer le coût de la réparation et rappeler qu'il est interdit de monter sur la structure.

Admission en non-valeur : La trésorerie demande d'inscrire en non-valeur, les deux sommes de 309.60€ et 33.95€ qui correspondent à des impayés cantine irrécouvrables. (Unanimité)

SMABB - Modifications statutaires et de périmètre du Syndicat. Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre constitue le niveau de collectivité appropriée pour porter la compétence «Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondation, GEMAPI», pour le compte des EPCI à fiscalité propre. Le syndicat continue d'exercer, pour le compte des communes ou EPCI membres, des missions facultatives qui concourent également à la gestion du grand cycle de l'eau, qualifiées

hors-GEMAPI. Les statuts ont été modifiés le 17 octobre 2018 par délibération du Comité Syndical du SMABB. La modification des statuts porte également sur l'adhésion de la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné, pour les compétences GEMAPI et hors-GEMAPI et l'adhésion des communes de Courtenay, Crachier, Veyssillieu et Villemoirieu, au titre de la GEMAPI. Décision unanime du Conseil Municipal d'approuver la modification des statuts du SMABB.

Centre de Gestion : Dans le cadre de ses missions d'assistance aux collectivités en matière de gestion locale, le Centre de Gestion propose une nouvelle convention intégrant la dématérialisation des marchés publics et de l'archivage en mutualisant le Profil Acheteur et le service de Tiers Archivage. Décision unanime du Conseil Municipal d'accepter la nouvelle convention avec le centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère. Selon les conditions de la délibération du CA du CDG38 du 5 juin 2018, les prestations prévues à l'article 3 de la convention, sont incluses dans la cotisation additionnelle pour les collectivités affiliées.

Garantie d'emprunt accordée à la SEMCODA : Demande de garantie à hauteur de 30 % pour l'opération « les Villas Nolas », rue Lucie Aubrac, pour 8 pavillons PLUS et 6 pavillons PLAI (soit un

Conseil Municipal : séance du 5 Novembre 2018 (suite)

montant de 578 910€), 2 pavillons PLS (pour un montant de 149 250€), et 13 pavillons en PSLA (pour un montant de 540 240€). A l'unanimité, le Conseil Municipal accorde sa garantie d'emprunt pour les opérations susvisées.

Evolution du marché AMPLIVIA : Le marché organisé par la Région pour le fournisseur d'accès Internet des écoles du village se terminera l'an prochain. La région ne prenant plus en charge les frais de gestion du groupement de commande, ainsi que les frais d'activation du Backbone, les membres du groupement sont consultés, pour savoir s'ils restent dans le marché et si le marché n'est pas maintenu, s'ils participeront au nouveau marché en ayant recours à la centrale d'achat de la Région, ou s'ils passeront un marché en propre. Décision unanime du Conseil Municipal de reconduire la participation de la commune jusqu'à la fin du marché (dans la mesure où les membres qui ont moins de 5 sites n'auront pas de participation, ni pour les frais de gestion, ni pour l'activation du Backbone). A la fin du marché, la commune reprendra son autonomie.

Demande d'installation d'un Rucher Ecole sur la commune : M. Stéphane Bovagne propose d'installer un rucher sur un site accessible de la commune. Le rucher école serait ouvert à quelques apiculteurs qui seraient suivis pendant plusieurs années par M. Bovagne, en tant que moniteur. Proposition de l'installer aux Ravineaux sur la parcelle mise à disposition de la CAPI, car situé en périmètre de protection

rapprochée du captage d'eau potable des Ravineaux. La CAPI a donné son accord.

Gratification à une stagiaire de l'enseignement supérieur : Qui a cumulé plus de deux mois de stage sur la thématique du développement durable et de la collecte sélective des déchets des ménages, pour lui accorder la gratification possible pour ce type de stage.

Le Calendrier des Fêtes a été établi grâce à la bonne compréhension de toutes les associations. La commission présente l'ensemble des manifestations prévues jusqu'à la fin de la saison 2018 – 2019.

Appareils de cardio-training extérieurs : La commission des sports a examiné la proposition d'un fournisseur d'appareils qui pourraient être installés près du City-Stade. Toutefois, cela demande une étude plus approfondie concernant l'aménagement des socles afin que les appareils ne soient pas dans la boue.

Demande de l'aéroclub de modélisme de Cessieu d'utiliser un terrain du SMABB situé sur la commune. Celui-ci a donné son accord alors que le conseil municipal avait émis un avis défavorable. Le conseil municipal demande que cette décision soit rappelée au SMABB avec les arguments (proximité de ligne à haute tension de la voie ferrée et des habitations).

Déclarations préalables :

Christian Soulié : parcelle AD 537, en zone Ub au PLU, pour construction d'un abri de jardin, 2435 rd 1085.

François Perret : parcelle C 365, en zone Ub au PLU, bleu Bgl au PPR, pour construction d'une piscine, 23 chemin des vignes.

Bruno Touquet : parcelle AE 433, en zone Ua au PLU, pour remplacement d'une haie par une clôture en lames composites, 201, rue Diderot.

Roland Badin : parcelle AE 209, en zone Ua au PLU, Bleu Bc-BCI au PPR, pour prolongement d'un mur de clôture, 155, rue de l'Hôtel de Ville.

Jean-Marc Laporte : parcelle AD 102, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bgl, bv au PPR, pour construction d'une véranda de 22,20m², 231, route de Sérézin.

Alain Lacroix : Parcelles AE 672,667,669, en zone Ub au PLU, bleu Bgl au PPR, pour division de parcelle, 65, impasse du Tilleul.

Nivocash-Promocash : parcelle B 260, en zone Ui au PLU, blanc, bleu Bc et Rouge RC,Ri' au PPR, pour mise en place d'une casquette sur le bâtiment existant, 379, rue du Lac.

Permis de construire :

SCI SEM ESTATE : parcelle AC 450, en zone AUi au PLU, pour transfert du permis de construire, 670 rue du Vernay.

SCI des 2J : parcelle B 49, en zone AUi au PLU, blanc et Rouge RC et canalisations (ruisseau de Vé) au PPR, pour construction de bureaux et entrepôt adossé, chemin de la Poudrière.

Autorisation de travaux :

Klécia Mézias : parcelle AE 557, en zone Ua au PLU, pour aménagement intérieur afin d'installer un magasin de déstockage, 2744 RD 1085.

Mots Croisés n°128 - solution p.26

Horizontalement

- 1/ Celui des bois complète souvent une recette
- 2/ Courtisane - Amène une condition
- 3/ Ils vous incitent au voyage
- 4/ Rangement
Quand les voyelles s'entrechoquent
- 5/ Ventilée - Entre deux passerelles
- 6/ Capitale du caramel
Peut être d'égouts ou de bibliothèque
- 7/ S'ouvre de droite à gauche
Haut de gamme
- 8/ Refus - Extermine
- 9/ Retournée, on la boit en mer
Fils de Jacob
- 10/ Note - Ville normande
Il nous laisse de mauvais souvenirs

Verticalement

- 1/ Fruits d'automne
- 2/ Temps comptés
Egal de bas en haut
- 3/ Séduirions
- 4/ Grand chinois
Dans un sens déesse grecque
- 5/ Possèdes
- 5/ Petit coup de doigt
- 6/ Avanceraï - Ile de France
- 7/ Administras - Ouverts
- 8/ Etoile anglaise - Vieille coutume
- 9/ Nous tiennent debout
Employasses
- 10/ Déments - Division

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Nous arrivons quand même au numéro 128 du TUN. Si vous calculez, à raison de 4 numéros par an, ça fait 32 ans qu'il a vu le jour. Cet âge, même s'il est loin d'être canonique, lui permet d'atteindre une certaine notoriété, et aussi une certaine respectabilité, bien entendu cela ouvre des portes.

Ainsi, en ce début décembre 2018, nous sommes reçus par le Président pour un entretien exclusif. Vous avouerez que ce n'est pas banal pour un petit canard de campagne ! En attente dans un confortable fauteuil club, un majordome costumé comme un pingouin nous introduit dans le bureau présidentiel.

Le TUN : Bonjour monsieur le président, au nom des lecteurs du TUN, laissez nous d'abord vous remercier d'avoir accepté ce rendez-vous car nous savons bien que votre temps est précieux.

Le Président : Surtout, ne me remerciez pas, tout ceci est bien naturel. Je ne vous cacherais pas que j'ai quand même demandé à mes services d'ouvrir une enquête sur votre journal. Il m'a été rapporté qu'il était fort respectable, mais aussi que vous aviez eu l'avantage et le privilège d'être reçus par le Père Noël en personne dans son palais de Rovaniemi en 2009 et en 2013 (voir TUN N° 92 et 108). Je vous félicite, ce n'est pas permis à tout le monde d'être reçu par ce pres-

tigieux personnage, et cela m'a encouragé à vous ouvrir ma porte. Vous savez, quel homme d'état n'a t'il pas rêver un jour d'être le Père Noël pour son peuple ? C'est pour nous une référence permanente.

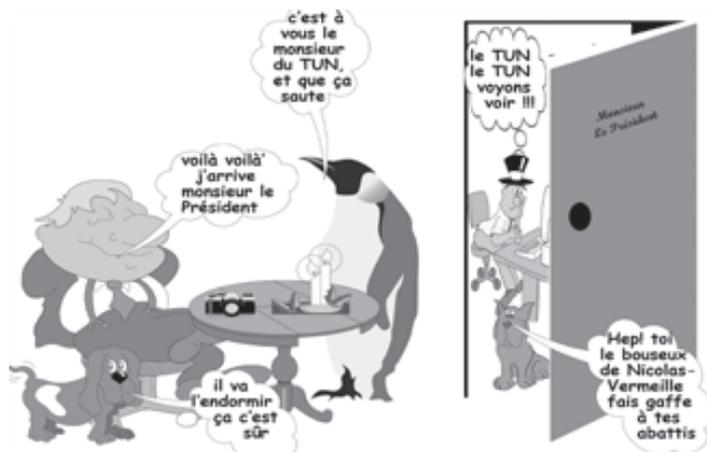
Le TUN : Alors, justement, pour commencer cet entretien, et en cette veille de Noël, avez-vous une bonne nouvelle pour nos concitoyens qui pourrait prendre la forme d'un cadeau pour la nation toute entière ?

Le Président : Vous ne pouviez pas me tendre une meilleure perche monsieur du TUN, je vous annonce en exclusivité qu'en 2019, nous allons aménager 3 millions 218 mille cinq cents douze passages piétons protégés, et en 3D s'il vous plaît. Ainsi, aucune route de notre pays de la plus grande au plus petit chemin ne sera oubliée. Sur ces différents axes, tous les cents mètres il y aura un passage protégé en 3D.

Le TUN : Mais pour quoi faire monsieur le président ?

Le Président : Mais monsieur du TUN, tout simplement pour éradiquer une bonne fois pour toutes ce cancer de notre société qu'est le chômage. Ainsi, je peux vous annoncer sans risque de me tromper que fin 2019, il n'y aura plus un seul chômeur dans notre pays, je m'en porte garant.

Le TUN : Mais comment ça monsieur le président, des passages protégés pour éradiquer le chômage ?



Le Président : Mais enfin monsieur du TUN, vous ne suivez pas l'actualité, je me suis déjà longuement expliqué la dessus, alors je me répète pour vous : ce n'est pas le travail qui manque chez nous, le problème c'est que les gens n'osent pas traverser la rue pour aller chercher du boulot.

Le TUN : Et pourquoi donc monsieur le président n'osent-ils pas traverser la rue ?

Le Président : Monsieur du TUN, vous êtes borné ! C'est une évidence, s'ils n'osent pas traverser la rue c'est parce que l'on a un grave déficit en passages protégés dans notre pays, les gens ont peur de traverser la rue. Notez au passage qu'aucun de mes prédécesseurs pourtant tous plus malins les uns que les autres n'y avait pensé. Ils avaient pourtant presque tous fait l'ENA, c'est un peu incompréhensible et peu flatteur pour cette vénérable école dont je suis pourtant issu.

Le TUN : Pardonnez nous monsieur le président, mais il y a une petite chose que l'on ne comprend pas bien : Pourquoi faut-il obligatoirement traverser la rue pour trouver du travail ? Les chômeurs n'habitent quand même pas tous du même côté de la rue, celle où il n'y a pas de travail, et ceci dans toutes les rues de notre pays ? Y aurait-il dans chaque rue un côté avec du boulot et l'autre avec des chômeurs ?

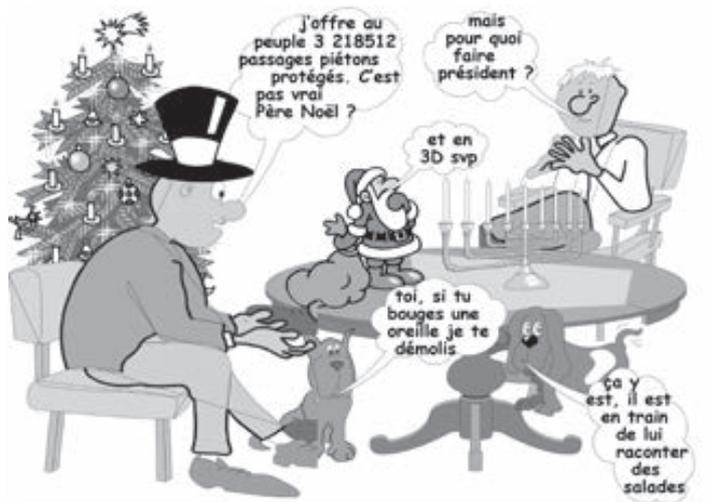
Le Président : Monsieur du TUN, sauf le respect que je

vous dois, j'aurais dû me douter qu'un petit journaliste venu du fin fond de nos campagnes n'aurait pas le niveau requis pour comprendre mon raisonnement ! Mais bon, ça me servira de leçon, je ne fais pas assez de pédagogie lorsque j'explique les choses, tout mes problèmes viennent de là ! C'est d'ailleurs ce que je dis tous les jours à mes ministres : faites de la pédagogie, encore de la pédagogie, toujours de la pédagogie.

Le TUN : Excusez-nous président de vous avoir contrarié, mais compte tenu de votre état d'irritation, nous allons passer à autre chose :

Au début de votre mandat, vous aviez expliqué qu'il fallait privilégier pécuniairement le haut de la pyramide pour libérer les 1^{ers} de cordée de ce pays de tous les carcans qui les empêchent d'avancer. Vous aviez alors imagé vos propos en appelant ça «le ruissellement». Il fallait arroser le haut de la pyramide pour que ça ruisselle jusqu'en bas. L'image était belle mais il semblerait que chaque étage de la pyramide soit équipé d'une pompe automatique qui ramène toujours «le fric» vers le haut dès qu'il commence à ruisseler. C'est du moins ce que chaque citoyen des étages inférieurs semble ressentir. Pouvez-vous éclairer nos lecteurs qui commencent à ne plus rien comprendre à votre théorie du ruissellement ?

Le Président : Décidément, vous avez une épaisseur de



crasse hors du commun monsieur du TUN. Ce n'est pas dans les étages inférieurs de la pyramide que vous habitez, c'est carrément en dessous, dans les catacombes, vous ne comprenez rien à rien. Il est bien évident que là où vous vous trouvez, le ruissellement ne vous atteindra jamais. Il faut quand même un minimum d'investissement de chacun pour que ça fonctionne. Vous pouvez comprendre ça au moins ?

Le TUN : Bien sûr monsieur le président, mais en espérant que votre réponse n'est pas empreinte de mépris pour le petit peuple. Passons à autre chose de plus terre à terre. Dernièrement vous avez dû faire face à des démissions dans votre gouvernement. Pouvez-vous nous en expliquer les raisons ?

Le Président : D'abord, ce ne sont pas des démissions monsieur du TUN, ce sont des déstabilisations assistées pour raison d'état. Ce n'est pas la même chose. Je pense que vous faites allusions à Laulau, Nico et Gégé, je vais tenter de vous l'expliquer lentement, cas par cas, je vous demande de faire un effort de compréhension si vous en êtes capable !

Pour Laulau, c'est tout simplement une erreur de choix dans la composition de l'équipe de départ. Vous conviendrez cher monsieur du TUN que chacun

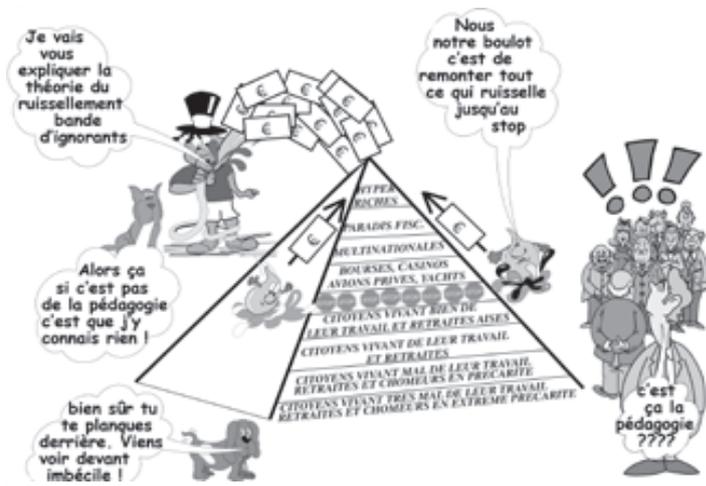
ait droit à l'erreur, même le président !

Le TUN : Oui, oui, monsieur le président, nous convenons, continuez...

Le Président : Si vous m'interrompez tout le temps monsieur du TUN, on ne va pas s'en sortir ! Je disais donc que pour Laulau c'était en quelque sorte, et pour imaginer, un coup d'épée dans l'eau. Une sombre histoire de dissimulation fiscale pas très, très, nette dont je vous passerai les détails. Vous conviendrez que chacun à droit au secret le plus absolu de sa vie privée monsieur du TUN ?

Le TUN : Oui, oui, monsieur le président, nous convenons.

Le Président : A la bonne heure, je vois que vous êtes revenus à de meilleures dispositions. Passons donc à Nico : lui alors, c'est un peu spécial. Nico est un homme de grande valeur qui a une idée fixe : sauver notre planète d'une mort certaine à cause de la pollution. C'est un objectif louable, vous en conviendrez ! Cependant, Nico n'a plus les pieds sur terre dès qu'il touche le sol. Il rêve constamment d'être là haut dans son hélico pour produire en permanence du CO2 en survolant les continents pour déceler les « faiseurs de pollution » et les dégâts qu'ils causent. Vous conviendrez que c'est un peu incohérent comme comportement ! De plus il m'a



dit personnellement qu'il en avait assez d'avaler des couleuvres. Je ne sais pas ce qu'il a voulu dire par là mais je lui ai demandé de prendre ses responsabilités. Voilà, c'est tout, il n'y a quand même pas de quoi fouetter un chat ?

Le TUN : Non, non, monsieur le président, laissons ce pauvre chat tranquille.

Le Président : Quant à Gégé, c'est un simple problème d'adaptation, il ne supportait plus d'être privé de ses traboules et de ses bouchons pour y déguster tous les matins sa rosette, son tablier de sapeur et son pot de beaujolais avec ses copains. C'était donc un acte humanitaire de lui rendre tout ça, il dépérissait à vue d'œil le pauvre. Et puis, sa mairie, sa chère mairie, une vraie histoire d'amour pour Gégé.

Vous voyez que tout est clair et qu'il n'y a pas de quoi faire toutes ces « salamèques » dans la presse. Je n'ai qu'un seul but : la transparence de mes actions. Dites le à vos lecteurs une bonne fois pour toute.

Le TUN : Un grand merci monsieur le président. En effet, il est certains qu'avec vos explications et votre pédagogie d'une rare limpidité vous avez parfaitement éclairé leurs lanternes. Joyeux Noël Président !

Ouf ! Il était temps que cela se termine, mais ça s'est quand

même bien passé dans l'ensemble, il suffit de l'écouter poliment et tout va bien. Du haut de sa fonction, il aurait pu nous dire par exemple « casse toi pauvre con ». Il a eu l'amabilité de ne pas le dire, nous lui en donnons acte ! En retour, nous ne lui avons pas demandé ce qu'il pensait des « gilets jaunes ». Pas plus que du super premier de cordée de notre fleuron automobile qui n'a pas hésité à remplir honteusement son porte monnaie sous le ruissellement. Si on lui en avait parlé, il allait piquer une colère à déclencher un séisme jusqu'au... Japon !

Voilà chers ami(e)s du TUN, encore un fait de gloire pour notre petit journal, même s'il est inévitable que certains d'entre vous doutent de la véracité de cet entretien ! Il y a tellement de fausses nouvelles qui circulent ! A vous de décider !!! En cette période, on peut tous croire au père Noël, alors, tout est possible!

Joyeux Noël à toutes et à tous. Bonne année 2019 et profitez de ces moments privilégiés des fêtes de fin d'année partagées entre famille et amis pour oublier tous vos soucis, riez, faites la fête, ça fait du bien.

Guy HYVER



Soirée dansante avec le Country Star
Vendredi 1er février à 20h30 et Vendredi 5 avril à 20h30

Récapitulatif des manifestations

- Vendredi 4 janvier 2019 à 18h30 : **Vœux de la municipalité** à la salle des fêtes
- Du mardi 8 au jeudi 31 janvier : **Exposition « Street Art »** à la bibliothèque
- Samedi 12 janvier à 20h00 : **Théâtre proposé par le BCN «Bon anniversaire, quand même !»** avec la compagnie Poisons d'avril à la salle des fêtes
- Samedi 19 janvier à 20h30 : **Soirée de Nivolas, théâtre «Les hommes préfèrent mentir»** avec le **Boulevard Berjalien** à la salle des fêtes.
- Samedi 19 janvier 10h : **Stage Bee Api** au foyer
- Dimanche 27 janvier : **vide grenier au gymnase avec le Sou des écoles**
- Vendredi 1er février 20h30 : **Soirée dansante avec la Country Star**
- Dimanche 3 février à 9h : **Vente de diots à la Caserne des pompiers.**
- Samedi 9 février à 20h30 : **Soirée de Nivolas, théâtre «Au bon séjour»** avec les tréteaux de Saint Chef à la salle des fêtes
- Dimanche 10 février : **Loto du sou des écoles de Boussieu** au gymnase
- Mercredi 20 février à 16h : **Spectacle jeune public** à la salle des fêtes avec la compagnie «De Quoi j'me mêle».
- Du samedi 2 au lundi 4 mars : **41ème exposition de Peinture organisée par la municipalité et l'ALEP Arts et Culture** à la salle des fêtes
- Samedi 2 mars à 18h : **vernissage de la 41ème exposition de Peinture**
- Du mardi 5 au samedi 30 mars : **Exposition d'Alco, artiste plasticien et peintre,** à la bibliothèque
- Vendredi 8 mars à 17h30 : **Carnaval du sou des écoles** à la salle des fêtes
- Samedi 9 mars : **Tournée des brioches du BCN.**
- Samedi 9 mars à 20h30 : **Soirée de Nivolas, Concert «L'école buis-sonnante»** avec **Les Phonies Polies** à la salle des fêtes
- Samedi 23 mars à 20h30 : **théâtre** à la salle des fêtes avec **La compagnie «Quiproquo...»**
- Dimanche 24 mars : **vente de poulets par le BCN**
- Mercredi 27 mars à 16h30 : **Tournée «Quand CAPI conte»** avec le **conteur Fred Lavial** à la bibliothèque.
- Vendredi 29 mars 18h : **soirée jeux de l'école de Boussieu**
- Dimanche 31 mars : **EGNV et Sou des écoles randonnée des saveurs et VTT**
- Vendredi 5 avril 20h30 : **Soirée dansante avec la Country Star**
- Samedi 6 avril : **vente de Moules frites par le CSN** au stade des mûriers
- Samedi 6 avril à 9h : **Rendez-vous au foyer pour le nettoyage de printemps**
- Samedi 6 avril à 20h30 : **Soirée de Nivolas, «Soirée Flamenco»** avec le **groupe Pinotéando** à la salle des fêtes

Du côté de la CAPI

1/ Le week-end contemporain

Temps fort annuel de la saison du Conservatoire Hector Berlioz, le week-end contemporain (anciennement Festival des Semaines contemporaines), fait son retour comme chaque hiver.

Rendez-vous du 8 au 10 février 2019 pour une 14ème édition mêlant émotions, découvertes, théâtre, musique, danse.

Au programme : une soirée danse avec la Cie La Vouivre, un concert en hommage à Debussy et un spectacle du trio de percussionnistes lyonnais Trâ.

Renseignements et programme complet sur www.capi-agglo.fr

2/ Le Festival Electrochoc

Le Festival Electrochoc, dédié aux Musiques électroniques hybrides et aux Arts numériques est organisé par la SMAC Les Abattoirs du 16 au 30 mars au 2019. Accueillant des artistes émergents ou reconnus, ce festival distille une programmation éclectique et ouverte à tous. Le Festival Electrochoc invite le public à partager des moments différents, entre rêves et réalité, entre le monde sensible et le monde virtuel.

Ce sont des concerts où instruments et machines s'hybrident et forment la création contemporaine. Ce sont des installations où petits et grands pourront toucher du doigt ou apercevoir une nouvelle dimension : celle de la réalité augmentée...

Pour cette quatorzième édition, le Festival Electrochoc poursuit ses recherches autour des musiques hybrides et des arts numériques et vous propose de partager un rêve... Celui de la découverte de nouveaux horizons (musicaux), de nouveaux mondes (numériques) : un espoir des possibles mais demain... une réalité ?

Programme et billetterie en ligne sur www.electrochocfestival.com

«Le goût en partage»



Samedi 27 avril à 17h

Dans le cadre des journées du patrimoine du pôle métropolitain, la commission culture et manifestation, en partenariat avec l'association des jardins des Ravineaux vous propose un rendez-vous le samedi 27 avril 2019 à 17h00 dans les jardins des Ravineaux. Après une présentation des jardins, l'association « Contais'y » nous invitera à une rêverie délicieuse avant de terminer autour de quelques douceurs pour le palais préparées par les jardiniers et des nivolaisiens. Si vous avez une spécialité culinaire apportez la pour l'occasion.

Au plaisir de partager avec vous ce rendez-vous goûteux !



Etat Civil 2018

Naissances

- BOURKANI Eline née le 28 juillet 2018
- FARAVELLI Maëlan, Hervé, Salvatore né le 30 juillet 2018
- THOMAS Mia, Christine née le 20 août 2018
- ANIEL Anaëlle, Gaële, Natacha née le 5 septembre 2018
- SIMON Romie, Katia née le 6 septembre 2018
- PEREIRA DA SILVA BEAUD Mairin née le 8 septembre 2018
- GRANGERAY Devonn, Anthony, Gaëtan né le 10 septembre 2018
- GIROUD Lyna née le 11 septembre 2018
- DESMEURS Hanaé née le 20 octobre 2018
- GOY Calie, Rose née le 11 novembre 2018



Décès

- DE ANNA Amy le 12 septembre 2018
- DUSSAUD Florence épouse LEVRAT, le 13 septembre 2018
- KARTABA Bendehiba, le 28 septembre 2018
- PIOLAT Marie, le 16 octobre 2018
- LIOBARD Léontine épouse ARMAND, le 31 octobre 2018
- ANDREU Maria De Los Angeles, le 7 novembre 2018
- RAYNAL Georges, le 9 novembre 2018
- ALVES Augusto, le 8 novembre 2018

Mariages

- Didier PERRET et Viviane KHELLOUFI, le 22 septembre 2018
- Oktay KARAMAN et Sophia BUTT, le 22 septembre 2018
- Albert RABILLOUD et Véronique FIARD, le 1er décembre 2018



Beaucoup d'émotion pour le centenaire de l'armistice

Accompagnés par leurs institutrices les enfants de l'école primaire avaient préparé une marseillaise toute en nuances et une Ode à la joie interprétée avec tout le sens que des enfants peuvent donner à un hymne choisi pour symboliser la paix entre les peuples en Europe. La foule qui était rassemblée pour cette cérémonie exceptionnelle, manifestait son émotion devant

ces enfants qui prennent avec sérieux leur implication pour la paix dans le monde. Il faut dire également, que dès le début de la cérémonie, des jeunes élus du Conseil Municipal Enfants avaient choisi de lire, soit des lettres de poilus qu'ils avaient recherchées, soit même un texte qu'ils avaient composé sur le thème de la devise de la République : Liberté, Egalité, Fraternité. Pour les

enfants et pour tous, c'était une vraie leçon d'histoire ajoutant une note sensible aux discours officiels. Dès la fin de la cérémonie, la foule se dirigeait vers la Salle des Fêtes pour prendre connaissance de l'exposition mise au point par la Bibliothèque sur les femmes pendant la guerre de 14-18, car si les hommes souffraient dans les tranchées, les femmes assumaient la vie et tous les travaux dans les



champs ou dans les usines, gagnant ainsi leur place dans la société, même s'il faudra attendre encore des années pour qu'elles accèdent à une vraie égalité.



Liberté. Egalité. Fraternité ! *Ecrit par Lucie Paccini - Conseillère Municipale Enfant , pour le 11 novembre 2018*

Personne n'a le droit de nous exploiter,
Et on a tous le droit à une identité.

Liberté !

Nous avons tous les mêmes droits,
Et on a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Egalité !

S'entraider, se respecter, s'aimer,
Voilà ce que veut dire :

Fraternité !

Liberté, égalité, fraternité.

Compte-rendu du CME du 10 septembre 2018

Bilan des actions menées :

> Pour la journée à l'école sans voiture :

- 50% des élèves de l'école de Boussieu sont venus en déplacement doux (vélos, trottinettes, à pied). Il y a eu un problème au niveau du parking à vélos.
- On a noté une bonne participation à l'école du village. On a manqué d'arceaux pour accrocher les vélos. Dans quelques classes les enseignantes ont fait un pointage pour évaluer la participation.

Il est proposé de renouveler cette initiative.

> Pour le pique-nique intergénérationnel et le Quiz :

- 5 élus du CME ont participé.
- Les élus qui ont animé le Quiz, ont pu dépasser leur timidité.
- Les participants au pique nique ont joué au Quiz avec enthousiasme et se sont bien amusés.

Les élus du CME souhaitent garder l'idée de pique-nique et du Quiz.

Organisation du Conseil Municipal Enfants :

Le CME a été élu pour 2 ans. Les élus partis au collège siègent encore cette année au CME ;

Les prochaines élections auront lieu à la rentrée 2019.

Les 2 commissions : environnement et solidarité sont maintenues.

Travail sur la Charte :

> La parole aux élus du CME : qu'est ce que le CME ? :

- On travaille avec des adultes qui nous donnent la parole pour mener des actions.
- On parle librement.
- On est content de participer et de faire des actions.
- On participe à l'amélioration du quotidien des jeunes du village.
- Le CME sert à améliorer notre ville.
- On participe à l'amélioration de la qualité de la vie pour tous sur notre commune.
- Il faut réfléchir, il y a du travail.
- Il ne s'agit pas d'être élu pour faire « les malins ».

- C'est un engagement pour participer aux actions que nous proposons.
- Il faut accepter que réaliser un projet cela prend du temps
- Les élus du CME sont un lien entre les élèves et les autres élus de la commune.
- On est pris au sérieux.
- C'est du plaisir

> La Charte

COMMUNIQUER	
Avec qui ?	Quoi ?
avec les conseillers les habitants les élèves L'équipe enseignante	

PLAISIR	Je dois	Croire en mes projets Croire en moi Participer aux actions
	J'ai le droit	De rêver De penser ensemble De partager mes idées
RESPECT	Je dois	Respecter la nature Respecter les personnes Respecter soi-même Tenir mes responsabilités Ecouter les autres
	J'ai le droit	De m'exprimer D'aller à l'école D'être libre
SOLIDARITÉ	Je dois	Bien m'entendre entre conseiller Défendre les décisions du conseil Observer les autres et être attentif aux autres

Le calendrier des fêtes est arrêté

Une séance de travail détendue mais studieuse a permis à Graziella Bertola-Boudinaud, adjointe au maire, de mener à bien l'élaboration du calendrier des fêtes et manifestations pour 2019. Certes, s'il y a eu quelques petits conflits à régler car la même salle avait été choisie le même soir par plusieurs associations, chaque fois, le dialogue et la compréhension a été de mise et une solution a été trouvée sur une autre date par exemple. Notons que l'année débutera le 4 janvier par le rendez-vous annuel fixé par la municipalité à tous les habitants autour du verre de l'amitié pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Notons également que la fête de la commune sera animée cette



année par le CSN, qui s'est proposé également pour prendre en charge le repas du Téléthon, qui se passera cette année le samedi 8 décembre à la Salle des Fêtes.

Question de poids Henri ROBERT

*Cette nouvelle maladie appelée obésité
Peut frapper n'importe quel humain
Et envahit peu à peu notre bonne société
Alors que des millions d'êtres meurent de faim*

*Une période ne concernant que les anciens
Nous a habitués à très peu consommer
En bénéficiant seulement de régimes draconiens
Pour tout simplement pouvoir subsister*

*Difficile d'expliquer aux jeunes générations
Ce que fut cette période de rationnement
Et pour éviter le retour des restrictions
Apprendre à limiter toute sorte d'excédents.*



Que deviennent nos déchets recyclés ?

Une fois collectés, vos déchets consciencieusement triés arrivent dans les centres de recyclage, où ils s'offrent une seconde vie.

Réduction de l'enfouissement, préservation des ressources naturelles, protection de l'environnement et de la santé font partie des enjeux principaux du recyclage. De la réintroduction dans le cycle de production aux transformations parfois étonnantes, découvrez de quelle manière vos déchets sont revalorisés.

Acier : boîtes de conserve, canettes, aérosols, bidons

Fondu à 1600°C puis moulé en tôles ou en barres, l'acier est à posteriori transformé soit en nouvelles conserves ou boîtes, soit en pièces auto, ouvre-bouteilles, chariots, fûts, outils, armatures pour la construction, appareils ménagers, etc... Avec 15 tonnes collectées à la seconde, il est le matériau le plus recyclé au monde.

Aluminium : emballages, barquettes, canettes, aérosols

En premier lieu, l'aluminium passe par une phase de cassage, de broyage puis de compression, avant d'être fondu puis purifié. Racheté ensuite en lingots ou en fusion, on le retrouve sous forme de papier aluminium, pièces auto, vélos, mobilier, gouttières, appareils ménagers, fenêtres, portes...

À noter: l'acier, l'aluminium et le verre sont des matériaux foncièrement écologiques. Durables et permanents, ils sont 100% recyclables à l'infini. Pour ce qui est de l'acier et de l'aluminium, ils sont différenciés au centre de tri au moyen d'un aimant, ne vous en souciez donc pas.

Verre : bouteilles, flacons, bocaux, pots

Une fois débarrassé des étiquettes et autres capsules, le verre est trié par couleurs avant d'être purifié, broyé et lavé. Le verre brut ainsi transformé en débris est nommé calcin. Ce dernier est fondu à 1550°C puis soufflé dans des moules pour former de nouveaux contenants.

Briques alimentaires, cartons (boîtes, suremballages) et papiers

Ils sont tout d'abord épurés dans l'eau pour permettre l'élimination des particules indésirables comme l'encre, les vernis ou les colles. Dans le cas des briques alimentaires, la pulpe de carton est séparée de l'aluminium et du plastique. La pâte à papier ainsi obtenue est bobinée pour fabriquer, selon sa provenance, de nouveaux cartons ou feuilles, du papier absorbant ou hygiénique, des emballages cadeaux, des journaux, des packs d'œufs, du papier kraft, de la tapisserie

ou même des panneaux d'aggloméré.

En raison de l'affaiblissement des fibres, le nombre de recyclages est toutefois limité (en moyenne 10 fois pour le carton et 5 à 7 fois pour le papier).

Plastique : bouteilles et flacons

Classé par familles (transparent, dense ou opaque) et par gammes de couleur, le plastique est ensuite transformé en paillettes, elles-mêmes fondues et métamorphosées en granulés qui serviront à la confection de bouteilles ou flacons neufs, bacs à fleurs, jouets, tuyaux d'évacuation et autres sièges auto. Elles pourront aussi être recyclées en fibres de polyester pour devenir du tissu (vêtements, tapis...), ou en ouate pour servir de rembourrage (doudounes, peluches, couettes, canapés, oreillers, etc.).

Les autres déchets

Parmi eux, les cartouches d'encre, qui sont tout simplement nettoyées, remplies et

remises sur le marché ainsi que les sacs plastiques, transposés en sacs poubelle. Les piles quant à elles, sont triées en vue de récupérer les matériaux réutilisables (ferromanganèse, zinc, mercure...).

Quelques chiffres clés

- Une tonne de carton recyclé = 2,5 tonnes de bois épargnées
- 20 bouteilles d'eau = un pull en laine polaire
- 450 flacons de lessive = un banc à trois places
- 4 briques de lait = un rouleau de papier toilette
- 34 bouteilles d'eau gazeuse = une couette rembourrée
- 670 canettes en aluminium = un cadre de vélo

Pour contribuer au développement durable et diminuer votre bilan carbone, quelques gestes suffisent !

COMMENT RÉDUIRE SES DÉCHETS?

10 gestes efficaces et faciles

Limitez les emballages		Préférez les écorecharges
Produisez du compost		Imprimez moins
Utilisez un stop pub		Donnez vos anciens vêtements
Réparez ou donnez vos appareils		Préférez les cabas ou les sacs réutilisables
Achetez en vrac		Adoptez les gestes alternatifs

A la découverte de l'Etablissement Français du Sang

Pour l'Assemblée annuelle, le Président de l'amicale locale des donneurs de sang volontaires avait invité Mmes Massardier, du Centre Lyonnais et Barbier, Présidente d'une amicale du Grésivaudan, afin de présenter le cheminement d'une poche de sang après son prélèvement lors d'une collecte dans le département. Cette poche rejoint le nouveau centre de Décines, qui couvre désormais les 13 départements de la grande région Auvergne Rhône-Alpes, même si un centre reste en place à Saint Etienne pour les départements auvergnats. Pendant le même temps, les éprouvettes témoins

partent à Annecy où elles vont être analysées immédiatement, pour déclencher l'alerte du donneur et le retrait de la poche si une anomalie était détectée.

Les poches vont être alors fractionnées, car le sang n'est jamais utilisé tel quel. Sont réalisés les poches de plaquettes qui n'ont qu'une durée de vie de cinq jours, les poches de globules rouges qui peuvent être utilisées dans les 42 jours, enfin les poches de plasma qui congelées peuvent durer 1 an. On comprend pourquoi, on a besoin de sang frais, en permanence, dans tous les hôpitaux, pour soigner les opérés et les malades. De-

vant cette centralisation qui voit les poches beaucoup voyager, plusieurs intervenants ont questionné Mme Massardier sur les risques encourus par les poches elles mêmes, mais également sur les risques de voir dispa-

raître l'aspect volontaire et bénévole qui fait la qualité du don du sang, aujourd'hui dans notre pays. Celle-ci souhaitait voir les collectes se renforcer afin de conserver ce caractère bénévole des dons.



Des médailles pour les donneurs de sang



Alain Guerrier, le président de l'Amicale des Donneurs de sang présentait le compte-rendu de l'année écoulée. Une année honorable, puisqu'avec 249 dons sur l'ensemble de l'année, l'amicale se maintient au niveau de l'année précédente. Il félicitait les 25 personnes qui ont donné leur sang pour la première fois, en les invitant à devenir des donneurs réguliers. Il rappelait que devant les difficultés à avoir des médecins à chaque collecte, l'Etablissement Français du Sang a décidé de ramener à trois au lieu de quatre, le nombre de collectes en 2019, afin d'avoir plus de monde à chacune des collectes. Sachant que ceux qui ne pourront être disponibles à la date indiquée pourront

se rendre à Bourgoin-Jallieu. Notons que les dates retenues sont le 24 avril, le 16 juillet et le 16 octobre, des mercredis après-midis, avec des dons qui pourront débuter à 15h30.

Il invitait ensuite les donneurs qui ont totalisé plus de 60 dons pour les femmes et plus de 75 dons pour les hommes à recevoir la médaille des mains de Mme Massardier de l'EFS et le diplôme remis par le Maire, Michel Rival. Ont été médaillés : Isabelle Jallamion, Monique Douillet, Nadine Joly, Marie-Hélène Reymond, Martine Sestier-Carlin et Fabienne Varambon pour les femmes. Paul Bonnaire, Alain Daliot Pierre Giroud, Patrice Guyot et Michel Rival, pour les hommes.



Bee Api Association

Vous propose un cycle de 4 ateliers de respiration

La respiration, essentielle à notre fonctionnement biologique, est également un excellent outil de détente et de régénération physique et mentale.

Un cycle pour prendre le temps de :

..découvrir et développer son souffle
..acquérir des techniques simples de détente et de dynamisation

Les samedis :
19 janvier 2019
9 février 2019
9 mars 2019
6 avril 2019

De 9h30 à 11h

Foyer municipal / Salle de yoga
38300 Nivolais Vermelle

Tarif : 50€ le cycle
Payable à l'ordre de Bee Api Association

Prévoyez une tenue souple, un coussin, une serviette de bain.

Prenez un petit déjeuner léger et bien en amont de l'atelier.

Un jus de fruits au pollen, offert par Bee Api, sera partagé en fin d'atelier.

Ateliers animés par Cécile Raynal - sophrologue chez
De souffle et d'énergie / www.souffle-energie.fr



Renseignements auprès de Cécile : 06 89 03 79 65
Inscriptions auprès de Bee Api (Claudette) : 06 33 05 82 91

Assemblée Générale de la FNACA



Galons et médaille pour la Sainte Barbe

En présence des maires de Nivolas-Vermelle, Ecluse-Badinières, les Eparres et Succieu, ainsi que de la Commandant Gondrand du SDIS, de l'adjutant Ludovic Lombard, de nombreux pompiers des centres voisins, le lieutenant Xavier Vitry, après avoir fait observer une minute de silence à la mémoire des pompiers morts en intervention, retraçait les temps forts de cette année 2018. Si le Centre de Nivolas-Vermelle a recruté 3 nouveaux pompiers, il a une difficulté désormais à répondre aux appels dans la journée, ce qui explique qu'avec 233 interventions, le centre connaît un léger tassement par rapport à l'année précédente.

Tour à tour, la Commandant Gondrand, représentant le chef départemental du SDIS,

puis Michel Rival le Maire, au nom des autres élus, appelaient les pompiers qui ont fait ce premier pas de rejoindre le Centre de Nivolas-Vermelle, à poursuivre leur formation, car ce sont les chefs d'agrès qui manquent et pour former un chef d'agrès opérationnel il faut 9 années de formation. Tous deux insistaient sur le rôle irremplaçable des pompiers volontaires et les remerciaient chaleureusement pour leur engagement, ainsi que leurs familles qui les soutiennent dans leurs actions. Michel Rival rappelait également les ponctions effectuées par l'État dans les finances des collectivités locales qui du coup, ont de plus en plus de difficultés à faire face aux augmentations nécessaires de la Taxe de Capitation qui finance le SDIS.



Xavier Vitry et la Commandant Gondrand, remettaient alors les galons de première classe à Florent Janin et ceux de caporal à Delphine Durand et à Marjorie Odet. L'adjutant Ludovic Lombard remettait la médaille et le diplôme de chevalier de l'Union Départementale à l'adjutant Jean-Christophe Goy.

VENTE DE DIOTS
—Main par 2€— DIOTS 1 Adulte
2€
3 FEVRIER 2019
A partir de 9 h
LA CASERNE DES
POMPIERS
NIVOLAS-VERMELLE
Diof
soit loué
Réservation au 06.73.13.55.89

Les jardiniers des Ravineaux mobilisés pour le Téléthon

Sur un espace collectif mis à disposition par la municipalité, les jardiniers des Ravineaux ont effectué une belle récolte de courges de toute nature. Potirons, potimarrons et même giraumons se sont bien adaptés au terrain puisque la récolte a été de 350kg de cucurbitacées. Et samedi, les jardiniers étaient sur le marché pour proposer toute une variété de courges au profit du Téléthon. Ils ont eu un excellent accueil des clients du marché qui ont tous voulu goûter, puis acheter la confiture de giraumon, fabriquée dans la plus pure tradition.

Rappelons que cette année les manifestations du Téléthon seront concentrées le samedi 8 décembre avec une rando le matin, un repas convivial à midi avec inscriptions en mairie ou auprès des membres du CSN, et pendant les trois jours du golf sur le practice de la rue du Vernay. A noter que les jardiniers réservent une surprise, puisqu'ils préparent pour l'entrée du repas, une soupe au potiron servie dans des mugs qui seront offerts aux participants.



Les jardiniers des Ravineaux pensent au Téléthon



Le Téléthon, à Nivolas a connu son temps fort le samedi 8 décembre avec un programme préparé par plusieurs associations, mais les jardiniers des Ravineaux ont déjà réfléchi à leur participation depuis le début du printemps. Pour cela, ils ont fait des plantations de courges et de potimarrons, et récemment, sous un soleil radieux, ils ont effectué la récolte dans une ambiance au beau fixe. La collecte a été remarquable puisque la balance a accusé 345kg qui se-

ront répartis en deux parties : une vente directe de courges pour une part et la fabrication d'un potage au potimarron qui sera servi en entrée du repas du Téléthon.

La vente des cucurbitacées a été effectuée les samedis 1er et 8 décembre au marché et il a été proposé également des pots de confiture de giraumon autrement dit de courges à confiture qui sont pleines de vitamines. La recette de ces ventes a été reversée en priorité au Téléthon.

La foule au Forum des associations



Pour cette édition, le Forum s'est installé dans la salle des fêtes. Cette nouvelle implantation a été plébiscitée par tous, associations et visiteurs. La circulation s'est trouvée plus aisée. L'unité de lieu a aussi facilité les échanges entre responsables associatifs. Dès 10h00, en famille ou en individuel, ils étaient nombreux à circuler dans les allées, à la recherche d'informations auprès des 24 associations présentes. Tous ont pu profiter des démonstrations de danse country, de danse africaine et de tango. Cette matinée conviviale avait débuté par un café et des petits gâteaux offerts par la municipalité et s'est clôturée avec le traditionnel apéritif.



La classe 56 s'est retrouvée

Ils ont décidé, depuis plusieurs années de ne laisser passer aucune occasion de se retrouver et cette année encore, un bon repas était à la clef, accompagné d'un soleil presque estival, de quoi aborder l'hiver d'un bon pied. Après le repas sur les hauteurs de Saint-Savin, beaucoup ont joué les prolongations chez Juju et Fernand.



Soirées de Nivolas à la salle des fêtes à 20h30

Théâtre «les hommes préfèrent mentir» avec le Boulevard Berjallien - Samedi 19 janvier

Théâtre «Au bon séjour» par la troupe les Tréteaux de Saint Chef - Samedi 9 février

Concert : l'ECOLE BUIS-sonnante par les phonies polies - Samedi 9 mars

Concert flamenco avec le groupe Pinoteando - Samedi 6 avril

Les sapeurs pompiers de Nivolas-Vermelle

Les années 1950 . l'évolution des missions des sapeurs-pompiers

Pendant de nombreuses années le rôle des sapeurs-pompiers se limitait à la lutte contre l'incendie ou la protection des biens et des personnes lors d'événements particuliers (inondation par exemple). A la fin de la 2ème guerre mondiale les pompiers qui dans de nombreux endroits ont été fortement sollicités, ont acquis par la force des choses une véritable expérience du secours d'urgence souvent plus proche de la médecine de guerre que du secourisme de base.

Hormis dans quelques grandes villes (Paris, Lyon....) où les secours étaient assurés par police secours, l'aide aux victimes d'accidents était inexistante. La plupart du temps les accidentés se voyaient ramenés à leur domicile

par les témoins. Dans le meilleur des cas un médecin était prévenu ; encore fallait-il que celui-ci puisse se déplacer !

Le nombre des accidents directement liés à l'augmentation de la circulation routière oblige en 1949 le ministère de la santé publique à définir la notion de secours d'urgence. Le milieu des années 1950 voit la mise en place des premiers services de secours aux blessés de la route. Les pompiers présents sur tout le territoire sont de plus en plus souvent sollicités, ils se forment au secourisme afin de répondre de façon satisfaisante à ces nouvelles missions.



Les premières ambulances dignes de ce nom sont alors mises en service (1ère norme en 1960).

A Nivolas la RN 85 voit son trafic augmenter de façon régulière en même temps que le nombre d'accidents.

C'est pour faire face à cette évolution que les sapeurs-pompiers s'équiperont dès 1968 d'une ambulance.

A suivre - P. Goyet

Sources : archives pompiers Nivolas / archives ville de Bourgoin-Jallieu / Photos : L. Villon



Demande d'aide : Je recherche, pour compléter nos archives et illustrer l'histoire des pompiers de NIVOLAS des photos et articles de journaux pour la période 1950-1975 (notamment l'incendie de la ferme SAVOY). Si vous possédez ce genre de documents ; vous pouvez les déposer à la caserne avec vos coordonnées. Ceux-ci vous seront bien entendu rendus après avoir été copiés. Par avance merci de votre aide

TRAVAILLONS ENSEMBLE, DEVENONS PARTENAIRE

TÉL. : 04 74 28 79 10

Une large gamme de services



À destination des entreprises : métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...



Pour les particuliers : ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes,...



Vers les collectivités et les associations : entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, gardiennage et sécurité,...

Nos plus :

- La **connaissance des salariés**, pour mieux répondre à votre demande
- Le **suivi personnalisé des salariés** pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée
- La **réactivité**, la proximité pour être **au plus près de votre demande**

L'agence référente de votre commune

est située à Bourgoin-Jallieu,
8 route de Saint-Jean de Bournay
Une équipe à votre service : au 04 74 28 79 10
ou par mail : assistantebj@osez.asso.fr

www.osez-asso.com

osez GROUPE
ÉVALUÉS L'ÉTOILE ÉCARLÉE

La rue du Lac

La rue du Lac part de la route nationale 85 sur le pont de chemin de fer, traverse la zone industrielle du Vernay, franchit l'Agy sur le pont de Boussieu, à l'intersection avec la rue du Vernay poursuit tout droit puis oblique vers la droite, passe devant la discothèque Le Glam Club et se termine au pont de la Poudrière. Ce chemin est très ancien. Sur le cadastre Napoléonien de 1832 on le trouve sous le nom de chemin de Bourgoin à Sérézin ou encore chemin de Bourgoin à Quinsonnas. On le retrouve plus tard sous le nom de voie communale N°2 puis en 1885 sous le nom de chemin vicinal N°6, avant de devenir en 1973 la Rue du Lac. Le tracé de ce chemin a connu deux modifications importantes dans les années 40 puis 70.

Le premier changement concerne la portion allant du pont de chemin de fer de Boussieu (RN85) jusqu'à l'intersection avec la rue du Vernay.

Le 6 septembre 1946, suite à de fortes pluies, la région est dévastée par des inondations. A Bourgoin des maisons sont éventrées, des usines et des entrepôts dévastés, à Maubec on dénombre 3 morts emportés par un glissement de terrain. A Nivolos le pont des Ravineaux reliant le bourg de Nivolos au hameau de Vermelle est partiellement détruit, quand au pont de Boussieu il est emporté par les flots. Une passerelle provisoire en bois est établie par un détachement de sapeurs du génie à l'emplacement du pont détruit. La main

d'œuvre militaire est gratuite, mais la commune doit assurer le logement des sapeurs et fournir les 20 m3 de bois de charpente nécessaires à la construction de l'ouvrage qui est rapidement mis en service. Le 23 avril 1949, le Maire de Nivolos, Louis Douillet, présente au Conseil Municipal le projet de reconstruction du pont de Boussieu. Il s'agit d'un pont de 6 mètres d'ouverture, mais les services des ponts et chaussées, pour des raisons de sécurité, demandent que la reconstruction soit déplacée à 100m environ en amont de son ancien emplacement. Cela entraîne l'ouverture d'un nouveau chemin de 647 mètres destiné à remplacer le chemin vicinal N°6, lequel forme un tournant dangereux pour la circulation. Le coût de la reconstruction du pont est couvert en partie par la subvention allouée pour calamités publiques, mais le nouveau chemin ne fait l'objet d'aucune subvention. La commune fait l'acquisition des terrains nécessaires au passage du nouveau chemin, soit 8 parcelles, et recourt à un emprunt de 750 000 francs sur 30 ans. Les travaux sont réalisés par l'entreprise Gimenez et Philippe. A l'automne 1950 les travaux sont terminés pour un montant de 1 854 903 F, soit un dépassement de 42 096 F par rapport aux 1 812 807 F prévus initialement. Ce dépassement est dû à l'augmentation du cube des matériaux d'empierrement pour renforcement de la chaussée sur certains points, à la construction d'aqueducs sur des canaux d'irrigation et à la

rectification du lit de la rivière en amont de l'ouvrage. L'ancien chemin N°6 est déclassé et fermé, mais il est possible de l'emprunter. Le pont provisoire en bois est en mauvais état et peut provoquer des accidents entraînant la responsabilité de la commune. Pour ces motifs, en février 1952 la commune en accord avec les services des ponts et chaussées décide de sa mise en adjudication en vue de sa démolition. Mr Blanchet Jean, propriétaire à Ruy, s'engage à faire la démolition, l'enlèvement des matériaux et à verser 8000 F à la commune pour les matériaux.

Le deuxième changement de tracé concerne la portion allant de l'intersection avec la rue du Vernay jusqu'au pont de La Poudrière.

En Juillet 1968 l'entreprise Tuyaux Bonna projette de s'installer à Nivolos. Mais ce projet est initialement contrarié. En effet la zone sur laquelle l'entreprise Bonna projette de s'installer est constituée d'un excellent gravier dont la société AREA envisage l'utilisation pour la construction de la future autoroute Lyon-Chambéry. La carrière dont le début d'exploitation est prévu le 1er juillet 1972 doit fournir les matériaux nécessaires aux remblais de l'autoroute et de ses annexes, ainsi qu'aux couches de chaussées. Finalement un accord est trouvé, la société Bonna s'installe et



AREA ouvre sa carrière. Le chemin de Sérézin à Ruffieu devient le chemin d'accès aux gravières et son utilisation est réservée aux engins de chantier et aux nombreux camions. Au plus fort de l'exploitation des gravières 3 stations d'enrobés sont également en activités dans la plaine (Société Rodhannienne de matériaux enrobés, Société chimique de Gerland, Entreprise Lefèvre). Des Nivolésiens se plaignent de la pollution sonore et olfactive générées par ces activités mais surtout de la dégradation des routes et des dangers causés par les nombreux camions qui vont et viennent des carrières. En 1973 la municipalité de Nivolos envisage la création d'une zone de loisirs avec un plan d'eau de 8 hectares en lieu et place des gravières lorsque celles-ci cesseront d'être exploitées. Cette même année une commission est chargée de donner un nom aux rues et chemins de Nivolos qui n'en possèdent pas encore. Le nom de Rue du Lac est donné au chemin qui doit desservir la future zone de loisirs. Mais en septembre 1975 lorsque la société AREA ferme ses gravières le projet de plan d'eau...tombe





à l'eau. Les gravières sont en parties comblées, mises en forme puis recouvertes de terre végétale afin de pouvoir être de nouveaux cultivées. Au

début de l'année 1976 le chemin menant de Sérézin à Ruffieu, rebaptisé Rue du Lac, est rétabli mais décalé à l'est de son ancien tracé sur lequel est installée l'entreprise Bonna.

qui s'étendait alors au nord de la voie ferrée, et la portion de chemin qui se trouve devant cet établissement est un vestige de l'ancien chemin de Sérézin à Bourgoin. Difficile d'imaginer l'agitation, la poussière et le bruit qui régnaient en ces lieux lorsque les carrières étaient en activité, sauf peut-être le samedi soir...



La bute sur laquelle se trouve le bâtiment de la discothèque Le Glam Club donne le niveau naturel de toute la plaine

F.Piraudon
Sources : Archives Municipales
Illustrations : Fonds Villon - Vues IGN

Que sont ces NOUVEAUX NOMS DES RUES ?

Chemin de la Poudrière : Pendant la Révolution Française, il y avait une réserve de poudre.

Rue des Prairies : Il y avait des prairies, ici, sur le quai de Ruffieu

Montée St Romain : L'ancien nom de l'église de Vermelle est St Romain de Vermaella

Chemin de Ruy : Direction Ruy (vie de Ruy)

Allée des Cèdres : Il y avait des cèdres devant le château

Allée Clos Jayet : Construit sur la propriété de la famille Jayet

Allée du domaine du Vert Château : Un des lotissements de Montcizet

Allée des Altéas : Plante à fleurs éphémères

Allée Pierre Badin : Résistant tué en 1944

Allée Pierre Peyret : Résistant tué en 1944

Allée Eugène Fabris : Résistant tué en 1944

Allée Aimé Morel : Résistant tué en 1944

Allée Schwarzenbach : Industriel Suisse installé à Boussieu

Allée des Ecouges : Aux Ecouges, dans le Vercors, il y avait un monastère, l'hiver les moines ramenaient les moutons à Sérézin de la Tour et Nivolas.

Allée Marie Laurencin : Peintre du 19^{ème} siècle

Allée Simone de Beauvoir : Ecrivain et féministe du 20^{ème} siècle.

Allée Marie Curie : Physicienne née à Varsovie, épouse de Pierre Curie.

Allée Simone Weil : née Jacob, déportée à l'âge de 16 ans. Ministre de la santé en 1974.



Nivolas~Vermelle entre 1914 et 1918

Altitudes : Boussieu 260 m, le plus bas - Mairie 300 m - Le bois de la Cure (Vermelle) 412 m le plus haut

Populations : 1265 habitants - Votants : 388 électeurs

Maire : Pierre Frizon, élu le 19 mai 1912 et il restera jusqu'au 19 décembre 1919.

Adjoint : M. Meyer

Directeur : M.Fleur (secrétaire de Mairie) - Instituteur adjoint : M. Chabert

Institutrices : Mmes Pellet - Ponçin - Col. - Vigneux

Garde Champêtre: M.Morel

Curé : Gouy

Receveur Buraliste: M.F.Abel

Agriculteurs : Ils sont 15 - MM. Abel. Ailloud. Bavarot.Bonnet. Buttin. Douillet. Falque. Genin. Joly. Paillet. Reynaud. De Rivoire La Batie. Thevenin. Thevenin.

Commerces :

Bouchers : MM. Bernard. Morel. Silvestre

Charcutiers : MM. Bidaud. Rabatel

Boulangers : Ballet. Debiez. Laurent et Silvent

Bourelrier : M.Reynaud

Cordonniers : Brun-Buisson. Flandrin.

Pellet-Simonet. Verger. Volland.

Chapeliers : MM. Bavarot-Frizon

Épiciers : Frizon. Marmonnier. Moyraud.

Vincent Volland

Ferblantiers : Colomb. Guichard

Quincailliers : Douillet.Vincent

Galochier : Crochat. Millat

Modes : Mmes Bavarot et Fuzier

Nouveautés : Bonnet. Frizon. Marmonnier.

Vincent

Contrefort chaussures : Debarveng frères

Marchands de charbons : MM. Bellemain. Meyer

Cafés : Il y en a 15 - Ballet. Borot. Vve Charroud. Douillet. Drumillon. Girerd. F. Guillot. J.Guillot. Laurent. Porcher. Silvent.

Hôtels : Laurent. Porcher

Entreprises :

Scierie : Jayet

Fabrique de carton : Voisin Pascal

Charpentiers : MM. Bonnet - Goy

Charrons : MM. A.Rabatel- J.Rabatel- J.Silvent

Engrais chimique : L. Douillet

Entrepreneurs : Badin. Léger. Poncet. Roy

Fontainier : A.Roy

Moulin à huile : Deraisse

Mécanicien : Genevay

Menuisiers : Hugonnard. Janin

L'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle

Certifiée et Affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France Label « Patrimoine en Isère »

Les Saisons de Vermelle 2018 se sont terminées artistiquement avec un peintre et un sculpteur qui étaient présents pour les Journées Européennes du Patrimoine suivies par un nombreux public.

Le Conseil d'Administration de l'Association s'est réunie pour la mise au point des Saisons Culturelles de Vermelle 2019.

- **En avril** : un invité-vedette fera l'ouverture des Saisons de Vermelle le lundi de Pâques.
- **En Mai** : une exposition de peinture avec un artiste international.

- **En juin** : journée Nationale- « Rendez-vous aux Jardins »
- **Fin Juin** : Journée Nationale - Nuit des Eglises avec une animation.
- **En Août** : Messe de l'Assomption- comme chaque année, animée par un groupe de choristes.
- **En Septembre** : Journées Européennes du Patrimoine- Exposition de peinture par une artiste qui n'a jamais exposé à l'église de Vermelle et des œuvres de raku, des créations inédites.

L'Assemblée générale de l'Association aura lieu samedi 9 février 2019 à 10 heures à la salle Georges Savary à côté de la poste à Nivolas-Vermelle.

Bonnes fêtes de fin d'année

ALEP Arts et Culture

En ce début de saison, la section scrapbooking a fait le plein, la section théâtre a doublé son cour adulte-ados, les cours de dessin ont repris avec leurs fidèles élèves et pour ceux-ci il reste de la place. Que vous soyez débutant ou déjà dessinateur ou peintre et avez envie de rencontre autour d'une passion, n'hésitez pas à franchir la porte de la salle Georges Savary le lundi à partir de 17h15. L'ALEP arts et culture participe au projet PEDT de la commune en proposant 2 ateliers en lien avec le périscolaire. Les enfants inscrits au périscolaire ont la possibilité de pratiquer le théâtre le lundi de 17h00 à 18h00 et le dessin le mardi de 17h00 à 18h30.

L'ALEP Arts et culture s'est déjà mobilisée pour préparer la 41ème édition de l'exposition de peinture de Nivolas-Vermelle. Elle se déroulera à la salle des fêtes du 2 au 4 mars 2019.



Un beau bilan culturel de l'ALEP



Fondée il y a plus de quarante ans, puisque 2019 verra l'organisation de la quarante et unième exposition de peinture, l'ALEP Arts et Culture peut être fière d'un beau bilan dans de nombreux domaines de la culture et des arts. Graziella Bertola-Boudinaud, sa présidente, présentait d'ailleurs ce bilan, lors de l'assemblée générale, à plusieurs voix avec les différents responsables de sections. Du théâtre pour les enfants, pour les ados et les adultes animée par une professionnelle a débouché sur un spectacle de la section adultes et un festival de théâtre enfants qui a rassemblé trois ateliers théâtre enfants du nord-Isère. Christiane Frandon présentait à la fois le bilan du salon de peinture 2018 qui

a accueilli 80 exposants et qui sera reconduit sous cette même configuration, avec cette année, Marc Chavanne, comme invité d'honneur, et l'atelier de peinture pour enfants qui a démarré avec les TAP et se poursuit cette année dans le cadre du PEDT (Plan éducatif de territoire). Enfin Christiane Hawadier rappelait le mode de fonctionnement de l'atelier de scrapbooking tandis qu'Andrée Barbier présentait le bilan et les perspectives des ateliers de dessin et de peinture animés le lundi soir par Christian Belzung. Pour finir, la Présidente proposait une idée de voyage découverte qui sera cette année encore ouvert à tout public. Direction le musée et la ville de Valence le dimanche 19 mai 2019.



Du Côté de la bibliothèque...

En cette fin d'année, l'équipe de la bibliothèque remercie tous ses lecteurs et visiteurs pour leur fidélité et leur participation aux événements que nous vous avons proposés.

Des prix ont été remis aux participantes à notre exposition «Carnets de voyages». Merci encore de nous avoir fait voyager : à Giens avec Madame Ghislaine Gaillard (catégorie adulte), en Thaïlande avec Naïs Tessier-Bartholus et en Italie avec Elise Ammi (catégorie jeunesse).

Cette année la bibliothèque a participé à la première édition «Bulles de sang d'encre», Prix BD polar adulte du festival du polar

Sang d'encre de Vienne qui a été remporté par «Le travailleur de nuit» (éditions Rue de Sèvres).

Fidèle à notre envie de diversités culturelles, nous vous proposerons de découvrir de nouvelles expositions tout au long de l'année 2019. Pour le premier trimestre, nous commencerons en janvier avec une exposition «Street art» de Mr Ducreux. En mars, c'est le plasticien et peintre Alco qui nous fera partager son univers.



Des contes seront aussi au rendez-vous en 2019 avec notamment Fred Lavial en mars lors de la tournée Quand CAPI conte.

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Une exposition URBEX à la bibliothèque municipale

Dans le cadre de son programme d'expositions, au mois de décembre la bibliothèque propose sur ses cimaises les photographies de Cédric Capelli et de Philippe Guilloud.

Ces deux artistes membres du photo-club berjallien, sont partis à la découverte d'endroits abandonnés, cachés, insolites... Avec l'objectif, ils figent ces lieux mystérieux appelés à disparaître. Avec ce reportage photos Urbex, le temps s'arrête. Le résultat ce sont des photos lumineuses, émouvantes et parfois drôles. Devant chaque cliché, le spectateur ému, laisse aller son imagination pour deviner ou inventer l'histoire du lieu dont l'image est capturée. Lors du vernissage, samedi matin, un public nombreux s'est enthousiasmé devant les photos de ces lieux qu'il tentait d'identifier.

Une exposition à découvrir jusqu'au 22 décembre aux heures d'ouverture de la bibliothèque : Mardi et jeudi de 16h à 18h - Mercredi de 14h à 18h - Samedi de 10h à 12h



La soirée contes en pyjama de la bibliothèque

Pour terminer cette première période scolaire, comme à l'habitude, la bibliothécaire et l'équipe de bénévoles invitaient les enfants de Nivolas-Vermelle à rêver en pyjama... Catherine Ferriol, Sophie Pédraza, l'accordéon de Brigitte Simon et la flûte traversière de Brigitte Lumière avaient investi pour un début de soirée la salle du périscolaire. Dès les premiers instants une vidéo



poétique racontait l'histoire de Tom. La prestation théâtralisée de Catherine donnait vie à ce conte où une chèvre malicieuse se retrouve avec la peau des fesses sur l'œil. Sophie accompagnée en musique narrait les aventures de Tom qui se retrouve aux prises avec l'ogresse. La magie du conte et l'humour ont emporté les enfants qui sont repartis ravis, avec une surprise offerte par l'équipe d'animation, « un attrape rêves » à construire.



A la bibliothèque : les femmes dans la guerre

«La Bibliothèque Municipale avait décidé d'organiser une exposition historique pour marquer le centième anniversaire de l'armistice de 1918, mais, il a été impossible de trouver une exposition à louer, nous avons donc mis la main à la pâte, pour effectuer une recherche documentaire sur la place des femmes dans la grande guerre» dira Stéphanie Gallay, la bibliothécaire en présentant le travail réalisé, lors du vernissage. Et de fait, ce travail permet de présenter les différentes facettes de ce qu'on a réalisé les femmes pendant

que les hommes étaient appelés dans les tranchées. Le travail dans les usines d'armement qui est bien connu, ou celui d'infirmière, dans les nombreux hôpitaux installés en toute hâte un peu de partout en France, un rôle où elles se sont trouvées à assurer des soins et à la fois à consoler les blessés ce qui leur a valu le surnom d'anges blancs. Mais on connaît moins tout le travail des champs qui a été pris en main, alors que c'étaient des tâches particulièrement ingrates. A côté de ces tâches obscures



l'exposition met également l'accent sur des femmes qui se sont illustrées dans des actes de bravoure.

Tour à tour, Graziella Bertola-Boudinaud adjointe, et Michel Rival le Maire

tinrent à féliciter Stéphanie Gallay pour le remarquable travail documentaire avant d'inviter les jeunes et toute la population à venir découvrir l'exposition.

Soirées de Nivolas : Salle des fêtes

Samedi 19 janvier 20h30

Théâtre : Les hommes préfèrent mentir De Aric Assous

Le Boulevard Berjallien est invité par l'association Chromosome surprise & Co Simon, psychanalyste, doit annoncer à Olivia, son épouse, qu'il la quitte pour vivre avec Anne Catherine. Mais, ce soir-là, Olivia a invité Aurélie, son amie... (Entrée : 10€ - gratuit moins de 10 ans)



Samedi 9 février 20h30

Théâtre : AU BON SEJOUR De J.-P. Maurice, adaptation et mise en scène Sylvain Gabriel

Par la troupe, Les Tréteaux de Saint Chef. Cette comédie à sketches se déroule dans une maison de retraite modèle où se croisent différents personnages haut en couleur, Au fil du spectacle c'est une succession de scènes, de gags où l'humour et la dérision sont omniprésents. (Entrée : 8 €)



Samedi 9 mars 20h30

Concert : L'ECOLE BUIS-sonnante

Par les phonies polies - Direction Maude Georges et Mise en scène Amélie Fouillet

Le chœur des Phonies Polies vous emmène à travers chant sur les chemins de l'école. Quarante jeunes chanteurs débordant d'énergie interprètent à voix nues des trésors du répertoire pour chœur de toutes époques et de nombreux pays. Entre une bataille de petits pois et deux avions en papiers, vous aurez l'honneur d'entendre les oiseaux de Janequin, la Tempête de Flecha, Seaside RDV de Queen et bien d'autres pépites. (Entrée : 12€ - 8€)



Du délire pour Shakespeare

Pour la première soirée de Nivolas, une salle archi comble est rentrée dans le délire proposé par la Compagnie de l'Antisèche de Domarin. Titre de la pièce : «Shakespeare en délire». Le scénario et la mise en scène de Sylvie Abou-Faudon nous plongent dans l'univers Shakespearien, avec une partie mi conférence, mi reconstitution historique et des collages de séquences significatives de pièces de Shakespeare traitées sur le mode burlesque. En fait, l'univers de cet auteur du XVIème siècle reconstitué d'une façon très personnelle. De «Roméo et Juliette» à «Tout est bien qui finit bien», en passant par «Hamlet» ou la «Mégère apprivoisée», des flashes nous font découvrir sur le mode déjanté le



nœud de chacune des pièces, sans se prendre la tête et pour le plaisir des spectateurs qui ne se sont pas fait prier pour rentrer dans la danse. Beaucoup sont d'ailleurs restés, à la fin du spectacle, pour dialoguer avec les artistes autour d'un verre.



41^{ème} Exposition de Peinture
organisée par la municipalité
et l'ALEP Arts et Culture

Du Samedi 2 au lundi 4 mars à la salle des fêtes

Vernissage de l'exposition

Samedi 2 mars à 18h à la salle des fêtes

Un Don Giovanni encore jamais vu

Chacun connaît l'histoire de Don Giovanni le séducteur impénitent issu de la noblesse et qui fait preuve d'une arrogance envers tout le petit peuple qu'il peut exploiter pour son propre plaisir et de son valet Leporello honnête et souvent outré par la conduite de son maître. De l'Opéra de Mozart, d'une durée de près de trois heures, le metteur en scène Pierre-Alain Four tire une interprétation light, pleine de trouvailles qui mettent remarquablement en valeur les ressorts comiques de l'intrigue.

Il situe l'action dans une clinique pratiquant de la chirurgie esthétique et Don Giovanni n'est autre que le grand patron, qui use et abuse de sa situation. Faisant appel à des inserts vidéo et à des sous-titres qui ne traduisent pas, mais contextualisent les actions, dans un langage d'aujourd'hui, le public, du coup, suit les différents airs de l'opéra, remarquablement interprétés par l'ensemble Brins de voix. Bien sûr, pas de grandes machineries, l'interprétation est conçue pour être présentée un

peu dans toutes les situations et le Théâtre du Vellein a été bien inspiré de ne pas présenter l'oeuvre dans la salle de Villefontaine, mais dans la Salle des fêtes d'une petite commune. A noter également le rôle capital de Thibaud Trosset, qui avec son accordéon classique reconstitue avec finesse toutes les nuances du grand orchestre. Le public ne s'y est pas trompé et a fait une véritable ovation à l'ensemble



des acteurs de cette interprétation inédite et fidèle de Mozart.

Un brouillon de culture pour les yeux et les oreilles

La bande à De quoi j'me mêle a débarqué à la salle des fêtes pour le plus grand plaisir d'un public qui ne s'est pas privé de rentrer dans le jeu tout au long d'un spectacle court et très enlevé. Bruno Esnault, l'infatigable animateur de cette joyeuse troupe avait choisi comme lien entre les différentes prestations choi-

sies par chacun des artistes, les étapes de la vie d'un jeune garçon de la naissance aux découvertes de l'adolescence en passant par l'école primaire ou les colles du lycée. On pouvait aussi faire des détours dans la campagne vue sous un jour humoristique par les grandes ballades et les horreurs qu'elles peuvent déchaîner. Enfin, le vie

adulte, c'est la galère des petits boulots ou l'engagement en « politique » avec deux bijoux pleins d'humour. « Comme un écologiste au gouvernement » celui qui regarde passer les décisions et surtout le fameux « parti d'en rire » de Pierre Dac et Francis Blanche interprété avec le son et des trouvailles de mise en scène par Bruno



Esnault, Ludovic Payen et Tylan Esnault. De quoi j'me mêle avait annoncé un brouillon de culture, pari tenu !

Une leçon de savoir vivre truculente !

En avant première des soirées de Nivolos, le théâtre de la Nacelle a ouvert la saison 2018-2019 à la salle des fêtes. Sur scène, Victor, dans le rôle de l'auteur Jean-Luc Lagarce, ponctuait les échanges des 4 comédiennes, Magali, Marie-Rose, Oriane et Simone. Chacune à un pupitre, elles se donnaient la répartie dans un jeu vivant et plein d'humour, pour nous expliquer « Les Règles du savoir-vivre dans la société moderne ». Rappelons que ce texte dont on peut apprécier la richesse de la langue, est tiré d'un manuel du début du XIXème siècle. La mise en scène rythmée de Gilbert Pot et le jeu enlevé des acteurs met en valeur toute son ironie. Notre vie dès la naissance serait guidée par de bonnes convenances et des cérémo-

nies, ce jusqu'à la mort, en passant par les fiançailles et le mariage. Le public réalise que ces règles parfois désuètes sont produites par une société cruelle et cupide sûre de la supériorité de ses codes. Ainsi le spectateur est invité à s'interroger sur son propre rapport à la société et à ses codes.

Le talent des comédiens et leur jeu décalé ne s'est pas laissé ébranlé par un incident technique. La soirée s'est terminée par les applaudissements d'un public conquis.



Pour le 11 novembre une plongée dans les pub de la guerre



Si pour les « belles » des villes de l'arrière, les magasins continuaient à présenter des collections de fourrures ou de robes de style, pour les poilus terrés dans les tranchées, ou leurs familles, la pub qui fleurissait leur proposait différents modèles de prothèses, de jambes de bois ou de chariots roulants pour prendre l'air dehors, ou encore de compositions à base de viande et de phosphate pour se re-

constituer. Avec une acidité décapante, Anne Brigitte de la Pistoufflette, nous fait revivre, à travers les publicités qui fleurissaient au moment de la grande guerre, la vie de Lucette, dont le mari est au front et qui vient de s'enrôler comme infirmière bénéficiant d'une formation accélérée dans les nombreux hôpitaux qui ont fleuri un peu partout à l'arrière. Une mise en scène alerte nous fait passer de l'époque contemporaine à l'époque de la guerre et réciproquement, en tenant le spectateur dans l'attente de ce qui va bien pouvoir être la prochaine découverte. Un travail intelligent, bien mené par la Compagnie l'Antisèche de Domarin, qui a emporté l'adhésion du public.

Alep Plein Air : L'ALEP, pour ne pas randonner idiot



L'excellente ambiance qui règne au sein de l'Alep Plein Air fait le plein des sorties d'été comme d'hiver et remplit les salles, pour le plus grand plaisir de sa présidente, Marie-Hélène Reymond. Entourée de son bureau, celle-ci dressait un compte-rendu détaillé des nombreuses activités de l'année écoulée où les randonneurs ont pu découvrir les sommets des Alpes comme les paysages du nord-Isère ou des rando plus urbaines. De plus l'Alep pense aussi aux autres, ce qui motive ses participations au Téléthon ou aux randos pour tous organisées par la FFR, qui permettent à des personnes handicapées de découvrir elles aussi le plaisir de la rando. Avec des temps forts, comme la marche dans la nature qui a rassemblé cette année plus de 500 participants. Après une présentation des comptes par Anne-Marie Garnier, l'assistance attendait

avec impatience le grain de sel de Denise Roch. A travers une vue très poétique, celle-ci retraçait à la fois l'esprit des randonneurs qu'elle ne veut plus appeler des marcheurs, les découvertes botaniques, floristiques ou historiques réalisées tout au long de ces ballades, ainsi que les petits moments de convivialité qui accompagnent chacune des sorties. Une invitation à ne pas randonner idiot en découvrant la nature et le monde. Une invitation confirmée par Georges Melchers qui encourageait aussi les accompagnateurs à compléter encore leurs formations auprès de la Fédération, afin que chacun puisse encore plus profiter des randonnées.

Une belle saison vient de se terminer par une agréable journée sur les chemins autour d'Artas et au restaurant de La Fontaine.

Voilà pourtant de nombreuses années que nous randonnons de ci de là ! Mais nous

avons toujours à découvrir. En passant par des hauts sommets comme Lancebranlette entre France et Italie au pied du col du Petit St Bernard culminant à 2987m avec une vue à couper le souffle ou bien La Croix de Cassini vers le col de Sarenne haut lieu géographique, Lyon entre Rhône et Saône en passant par les collines de La Croix Rousse et de Fourvière...

N'oublions pas la rando semi-nocturne ou de nombreux randonneurs ont profité d'une belle fin de journée automnale autour de Nivolas.

Le calendrier des sorties neige est prêt vous pouvez le consulter sur le site.

**Marche nordique
le samedi matin 9h30 / 11h30**



Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsite>
Tél. 06 89 30 05 77 - mail : alep.rando@hotmail.com - Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30

Plein succès de la rando semi-nocturne

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Si à l'automne de l'an dernier à peine une douzaine de courageux avait affronté la pluie et le froid, cette année, profitant d'une soirée ensoleillée, plus de trois cents randonneurs se sont élancés sur le parcours balisé par l'Alep Plein-Air. Il faut dire que cette fin de journée présentait un temps idéal pour la rando, du soleil, mais pas trop chaud, et la convivialité propre à cette association. Marie-Hélène Reymond, la présidente, affichait son sourire des beaux jours et les participants sont tous revenus enchantés. Un parcours varié, vallonné, avec des passages en campagne et des points de vues sur les massifs environnants, et cerise sur le gâteau, sur le parcours du retour un magnifique coucher de soleil. De quoi mettre en appétit les 120 randonneurs inscrits au repas campagnard.



Basket ~ Foot, un stage multi-activités

Pour les vacances de Toussaint, les animateurs du foot et du Basket se sont réunis pour proposer une semaine insolite, au lieu que chacun fasse son stage dans son coin, il a été décidé d'organiser un stage commun. Une trentaine d'enfants du club de foot et du basket-club sont réunis pour un stage multi-activités.

Un stage sous le signe de la découverte pour ces jeunes basketteurs et footballeurs. Mutuellement ils ont fait découvrir leur passion, avec un apprentissage des bases techniques aux joueurs de l'autre discipline. « Moi, je fais du basket, je ne savais pas que je pouvais jouer au foot, j'ai trop aimé ! » déclare Anaïs, fière d'avoir découvert un autre sport avec d'autres copains.

Pour se détendre, les après-midis sont consacrés à différentes

activités comme Urban Sky ou encore une sortie piscine .

Afin de parfaire cette union basket/foot, l'équipe d'encadrement coordonnée par Dylan Rahis était composée d'éducateur des deux clubs. Elisa Dias, Hélène Mitschi, Alice Ferrand pour le basket et Typhaine

Annequin, Karim Bouazouni, Arnaud Gallien pour le foot .

On doit donner aussi un coup de chapeau aux travailleurs de l'ombre... les dirigeants qui ont assuré la logistique : Carole Dias, Paul Bonnaire, Florent Vial, Florence Bossy et Thierry Scießère



L'Espoir Gymnique souhaite poursuivre sur sa lancée

Eric Clavel peut être fier, avec juste raison, du bilan qu'il présentait devant un bon parterre de gymnastes et de familles des jeunes qui ont tenu haut les couleurs du club la saison dernière. En effet, avec une équipe qui termine à une bonne place en finale nationale et plusieurs équipes en finales interrégionales, le club affiche des résultats qui n'avaient encore jamais été atteints dans le passé. Il en

profitait d'ailleurs pour remercier Lionel Gallien, qui a été l'entraîneur de ces différentes équipes et qui a su allier motivation et travail pour arriver à ces résultats avec tous ces jeunes. Un remerciement mérité au moment où Lionel Gallien retourne à son club d'origine, la Fraternelle.

Les objectifs fixés pour cette saison sont des poursuivre sur cette lancée, avec des équipes



motivées qui souhaitent parfaire leurs parcours dans le monde de la gymnastique. Cette année ce seront Cécile Pilloix et Lorraine Schmitt qui reprendront le flambeau au niveau des entraînements. Mais la vie du club, ce n'est pas seulement de viser le haut niveau, mais également de permettre aux plus jeunes, dès les baby-

gym de découvrir, par le jeu, le plaisir de la gymnastique.

Si Eric Clavel annonce qu'il se met un peu en retrait, sans être complètement loin du club, une équipe est en train de s'étoffer autour du bureau sortant, pour animer la vie du club qui décidément débute la saison sous de bons augures.



Tournée «Quand CAPI conte»

avec le conteur Fred Laval

Mercredi 27 mars à 16h30 à la bibliothèque

Rendez-vous au foyer pour le nettoyage de printemps

Samedi 6 avril à 9h

Journée d'amitié autour de la petite boule

Chaque mardi après-midi, par tous les temps, un nombre important de retraités de la commune et des communes environnantes se retrouvent sur le stade pour taquiner la petite boule. Une belle occasion de prendre l'air et en même temps de passer un heureux moment de détente entre amis. Mais, la dernière séance a pris un tour particulier sous l'impulsion d'Albert Rabiloud, son dynamique président, en effet, les adhérents et leurs épouses avaient été invités à venir mettre les pieds sous la table



avant de lancer le cochonnet pour faire descendre un bon repas. Le temps ensoleillé

a permis de passer une agréable journée d'amitié dans une ambiance très détendue.

Golf

L'initiation au golf pour les jeunes footballeurs et footballeuses de Nivolas s'est déroulée avec succès. Plusieurs membres de notre amicale étaient là pour donner les premières notions du swing et ainsi faire découvrir les joies de notre sport à une vingtaine de jeunes sportifs, qui se sont montrés déjà très habiles.

Il en a été de même avec les petits du centre aéré. Ils attendent toujours cette matinée avec impatience.

La sortie à Faramans a été remplacée par une journée à La Chapelle en Vercors. Un jeune couple dirige désormais ce golf. Nous avons passé une excellente journée. Le parcours est

devenu tout à fait correct avec des greens de bonne qualité. La restauration, à base de produits locaux exclusivement, est également de très bon niveau. C'est une sortie à recommander à tous les golfeurs.

Cette année, au golf National, a eu lieu la Ryder Cup : Compétition qui oppose les meilleurs Américains aux meilleurs Européens. L'Europe, avec un meilleur jeu d'équipe a gagné. Les joueurs américains paraissant un peu plus individualistes. Ceux qui étaient sur place en témoignent : l'ambiance étaient de « folie » !

Espérons que la réussite de cette fantastique compétition suscite un engouement général.



Nous rappelons que notre amicale est ouverte à tous ceux qui souhaitent découvrir ce sport mais qui parfois n'osent pas aller dans un grand golf.

Un petit mot également sur les vols et dégradations qui ont eu lieu en Juin. L'enquête de gendarmerie continue. La plupart des auteurs ont été identifiés et entendus par les gendarmes.

Désormais l'hiver arrive, nous avons remis en place notre petit parcours 9 trous pour le Téléthon. Il restera jusqu'aux beaux jours. C'est donc le temps de travailler les petites approches ... pour tout casser en 2019 !

Bon Golf !

Marc Chavanne

Solution des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	H	A	M	P	I	G	N	O	N
2	H	E	T	A	I	R	E		S	I
3	A	U	T	O	C	A	R	S		E
4	T	R	I		H	I	A	T	U	S
5	A	E	R	E	E		S	A	S	
6	I	S	I	G	N	Y		R	A	T
7	G		O		E	E	B		S	I
8	N	O	N		T	U	E	U	S	E
9	E	S	S	A	T		A	S	E	R
10	S	A		S	E	E	S		S	S

Loto du Sou des écoles de Boussieu

Dimanche 10 février au gymnase

Randonnée des saveurs et VTT

avec l'EGNV et le Sou des Ecoles du Village

Dimanche 31 mars

Spectacle jeune public

avec la compagnie « De Cuci j me mêle »

Mercredi 20 février à 16h à la salle des fêtes

Basket Club de Nivolas : nouveaux maillots et résultats prometteurs

Pendant que certaines se préoccupaient de l'épilation de leur maillot cet été, Stéphanie Billard, présidente du BCN recherchait des sponsors pour les nouveaux maillots aux couleurs de l'entente entre les clubs de Nivolas-Vermelle et de Bourgoin-Jallieu. Un grand merci aux nombreux sponsors, qui ont permis ce renouvellement ! Précisons que cette année, la gestion du calendrier des rencontres s'est sérieusement complexifiée avec 14 équipes engagées dans des championnats très différents. Chapeau bas Evelyne ! Les équipes «séniors» de l'entente

BCN/BCPI affichent d'excellents résultats : l'équipe SF1 (pré-nationale) et l'équipe SF3 (départementale) ne sont qu'à un point du leader en ce début de championnat (8ème journée). Quant à l'équipe SF2, engagée en Ligue régionale montre aussi un vrai potentiel à seulement 3 points du leader.



Belles performances pour l'équipe U15F1 invaincue à ce jour et pour les équipes U11 ! Le début de saison est plus compliqué pour les équipes U13 (Filles comme garçons), U15F2 et U18 car un temps d'adaptation est nécessaire dans la découverte de leur nouvelle catégorie.



Stage : Lors des vacances de la Toussaint, les enfants de Nivolas étaient ravis de participer aux stages multi-activités organisés par le CSN foot avec la participation du BCN Basket. Mention spéciale pour l'organisation et la gestion de ce stage par le CSN ! L'expérience sera sans doute renouvelée aux vacances de printemps.

Sortie ASVEL : Les licenciés et leurs familles ont profité d'une sortie au gymnase Mado Bonnet, organisée par le club du BCN pour assister à un match passionnant, soldé par une victoire des lionnes de l'ASVEL face à Villeneuve d'Ascq. Et quelle fierté pour nos équipes U13, invitées à faire la haie d'honneur à ces joueuses de talent !

Halloween : Un air de NBA flotte au BCN... Malcom, coach américain entraîne l'équipe SF3, brillante finaliste de la coupe de l'Isère le 20 mai dernier. Notons que le jour d'Halloween, les joueuses avaient opté pour des déguisements de circonstance, même s'il était Malcom...mode de jouer avec de telles tenues ! Notons que leur entraîneur s'escrime (E.SCREAM) à leur insuffler de bonnes valeurs comme le Fairplay... Mais, ça risque de saigner sur les terrains !

Restos du cœur : Nos sportifs Nivolaisiens ont du cœur, le BCN basket et le CSN Foot se sont associés pour collecter des denrées non périssables au profit des restaurants du cœur. Venez déposer vos dons au gymnase ou au stade car on compte sur vous !



Carton plein pour le loto du BCN : Le 10 novembre dernier, le traditionnel Loto du BCN s'est brillamment déroulé : cette fête annuelle reste un évènement majeur pour le financement du club. Dès l'ouverture des portes, près de 500 personnes, toutes motivées pour décrocher les très beaux lots, proposés par la commission

Loto, dirigée par Nadège. D'ailleurs, la présidente Stéphanie Billard remercie les commerçants, entreprises de Nivolas-Vermelle et des environs ainsi que les partenaires sollicités dans le cadre de cet évènement, sans oublier les participants, les parents, les licenciés et toutes les personnes qui se sont mobilisés lors de cette manifestation !



Restos du cœur : Nos sportifs Nivolaisiens ont du cœur, le BCN basket et le CSN Foot se sont associés pour collecter des denrées non périssables au profit des restaurants du cœur. Venez déposer vos dons au gymnase ou au stade car on compte sur vous !

A retenir ! Samedi 12 janvier, il fera sans doute froid et gris... Ne vous privez pas d'une parenthèse de bonheur et d'une bonne tranche de rires : soirée théâtre avec la compagnie Poisons d'Avril et leur pièce «Bon Anniversaire, quand même

!» ! Et merci de réserver un bel accueil aux joueurs et joueuses de Basket lors de la tournée des brioches le 9 mars 2019.



Théâtre

«Bon anniversaire, quand même !»
avec la compagnie Poisons d'avril

Samedi 12 janvier à 20h00 - au foyer

Vente de Poulets

Dimanche 24 mars

Tournée des brioches

Samedi 9 mars au foyer

NOUVEAU

Pétanque - Safari pêche

Avril / mai / juin



Samedi 12 JANVIER
NIVOLAS SALLE DES FÊTES

SOIRÉE THÉÂTRE avec :

BON ANNIVERSAIRE,
quand même !

Comédie de Michel LE DALL

proposée par :

les Poisons d'Avril
10 ANS !
de Sté-Aune / Gibrande

organisation :
BCN

20h00

Ouverture
des portes
à 19h30

Pré-vente disponible à 6 €

au : 06 31 59 77 27

basketclubnivolos@gmail.com

ENTRÉE : 8€ / Gratuite pour les -11 ans

Recyclez vos déchets - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Après l'assemblée générale de début septembre et quelques changements au niveau du bureau, la saison a démarré sur les « chapeaux de roues » avec le forum des associations, les inscriptions et les rencontres par équipe

Le nouveau bureau :

- Présidente Cécile GEORGES et son vice-président Serge PLANTIER
- Trésorier Ludovic KAIZER et son vice trésorier Xavier JANIN
- Secrétaire Marie Claire MULLER PILARD qui assure seule cette charge
- Membres Béatrice BAILLY et Carole VERDIER

Au niveau des inscriptions surtout pour les cours collectifs qui sont pour nous le « nerf de la guerre » et avec encore beaucoup de difficultés, nous avons

- Deux créneaux le lundi soir de 19h à 20h30 et 20h30 à 22h Avec Julien
- le mercredi matin jusque 15h avec des cours prodigués aux plus jeunes par Didier BRET MOREL à partir de 9h30, la fin de période ouvrant à des entrainements compétiteurs pour les personnes disponibles le mercredi
- le samedi matin jusque 13h avec des cours dispensés par Enrique pour les plus jeunes et un groupe adulte en fin de session

Pour tous ces créneaux, nous avons encore des places de disponibles

Enfants, ados, adultes que vous soyez débutants ou confirmés, n'hésitez plus, venez essayer le tennis.

«Et si le futur Rafael ou Novak français était nivolsien !»

Pour cela, prendre contact avec nous, nos coordonnées sont sur le site de la mairie.

Quant à la compétition :

Cette partie de l'année étant consacrée à la convivialité et aux retrouvailles

Nous avons inscrit quelques équipes en mixtes et en sénior +35 ans qui ont connu des fortunes diverses

- l'équipe 1 mixte a terminé 2^{de} de poule et s'est inclinée au 1^{er} tour des phases finales tandis que l'équipe 2 terminait 4^{ème} de poule

- en sénior + l'équipe filles a terminé 2^{de} de poule en championnat ligue ARA où il n'y a pas de phase finale mais est assuré de se maintenir dans cette poule la saison prochaine

- en championnat du comité Isère, en division 2 l'équipe 1 garçons en terminant 1^{ère} de sa poule s'est inclinée en quart de finale contre SAINT ISMIER tandis que l'équipe 2 en division 4 terminait 3^{ème} de sa poule.



Exposition d'Alco

artiste plasticien et peintre

Du mardi 5 au samedi 30 mars à la bibliothèque

Théâtre

avec La compagnie «Quiproquo...»

Samedi 23 mars à 20h30 à la salle des fêtes

Plein de projets au Sou des Ecoles



Les parents s'étaient déplacés un peu plus nombreux que d'habitude pour la rencontre de rentrée proposée par Laurent Poulénard, le Président du Sou des Ecoles du Village.

Une présence logique, dans la mesure où le bilan présenté était éloquent, au bénéfice des enfants des écoles primaire et maternelle. Qu'on en juge. Si le temps fort est incontestablement l'organisation d'une classe de neige pour trois classes, les autres enfants n'ont pas été oubliés, à travers des visites au parc des oiseaux ou à des fermes pédagogiques comme celle d'un héliculteur ou celle d'un éleveur d'ânes. On peut citer également de nombreuses animations

pédagogiques organisées dans les écoles du village.

Ce sont en tout plus de 16 000€ qui ont été investis pour le plus grand bien des écoliers. Pour cela, le bilan des manifestations organisées en vue de collecter des fonds était également positif, puisque toutes les manifestations ont été excédentaires. Laurent Poulénard se voyait renforcé en cours de séance par un vice-président et par un bureau plus étoffé, bien décidé à poursuivre sur sa lancée. Et le président de lancer un appel : « les portes ne sont pas fermées, un moment de bénévolat consacré aux enfants permet aussi aux parents de passer un excellent moment de convivialité. »



Vide Grenier du sou des écoles

Dimanche 27 janvier au gymnase

Le Sou des Écoles renouvelle sa soirée jeux

Répondant à la demande d'un certain nombre d'enfants, le Sou des Écoles du Village a reconduit sa soirée de découverte des jeux de société, en renouvelant un peu la formule. En effet, plutôt que de faire appel à un prestataire extérieur, Laurent Poulénard, le président de l'Association, a invité les enfants à venir avec leurs jeux préférés afin de les faire découvrir aux autres. « Quand on avait des jeux complètement nouveaux, les enfants arrivaient à peine à jouer quand la séance était terminée, alors qu'en partant de jeux connus de quelques enfants, cela permet de jouer plus vite, car c'est bien aussi le but de la soirée » précise-t-il. Toute l'équipe du Sou des Écoles était là pour assurer buvette et casse-croûte, pour une soirée à caractère familial.



Un loto bien doté avec le Sou des écoles

S'il restait quelques places disponibles de ci de là, le gymnase était bien garni au moment où le président, Laurent Poulénard, lançait les premières parties du traditionnel loto du Sou des Ecoles du Village. Il rappelait que toutes les recettes des manifestations de cette association centenaire allaient au bénéfice des enfants des écoles du village, sous forme d'achat de matériels complémentaires aux dotations de la commune, et sous forme de financement de sorties qui permettent aux enfants de découvrir dans la réalité, des choses qu'ils ont pu étudier en classe. Les enfants étaient donc au centre des préoccupations de la soirée et ils n'étaient pas oubliés aux jeux non plus, puisqu'une partie enfants leur était réservée au retour de l'entre acte.

**soirée jeux
de l'école de Boussieu**
Vendredi 29 mars 18h

Carnaval
du sou des écoles du village
Vendredi 8 mars à 17h30 à la salle des fêtes

La semaine du goût à l'école maternelle !



Après un travail dans les classes sur l'équilibre alimentaire du petit déjeuner, les enfants ont appris à classer les aliments selon des catégories (fruits, produits laitiers, boissons, céréales, gourmandises). Dans le cadre de

la semaine du goût en octobre, un petit déjeuner a été organisé à l'école. Le jour J, les enfants ont été invités à prendre des aliments dans toutes les catégories et à goûter des produits qu'ils n'avaient pas

l'habitude de manger: fruits de saison, confitures maison, produits laitiers autres que le lait. De nombreux parents étaient présents pour aider les enfants.



Le sou de Boussieu aux fourneaux

Le Sou des Ecoles de Boussieu avait bien investi la commune samedi matin avec sa joyeuse équipe. Tandis qu'au Foyer, les commandes de poulet accompagné de gratin dauphinois étaient contrôlées, des parents d'élèves allaient proposer la brioche matinale dans les quartiers de Boussieu et de Ruffieu et un autre groupe, avec Jonathan Veyron aux fourneaux, faisait griller des diots au vin blanc, dont l'odeur envahissait tout le marché. Myriam Dupouy, pouvait être satisfaite d'une équipe qui s'est bien mobilisée afin de collecter des fonds destinés à proposer des activités complémentaires aux enfants de l'école de Boussieu.

